

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 76 . JUIN 2013

DOSSIER

Une entreprise sociale aux bénéfices incalculables



INTERVIEW

Florence Leduc,
présidente de l'Association française
des aidants / p. 6

TABLE RONDE

Le jeu, un outil de construction / p. 11

REPORTAGE

Volontaires pour l'emploi / p. 46



les temps chauds

17^{ème} FESTIVAL

Musiques du monde & Gastronomie planétaire



NUIT D'AFRIQUE ET SOLIDARITÉ KINSHASA

STAFF MBONGWANA INTERNATIONAL & LE BAL DE L'AFRIQUE ENCHANTEE DE FRANCE INTER

BOURG-EN-BRESSE

PARC DÉPARTEMENTAL DE LA MADELEINE

12 juillet 2013 - 20h45

04 74 21 06 94 / lestempschauds.org



Le Groupement d'Experts de la Communication, qui vous apporte une offre globale

Ensemble

- + Fort
- + Réactif
- + Pertinent
- + Efficace

pour vous !



- IMAGE/VIDEO/GRAPHISME
- SUPPORTS DE COMMUNICATION
- RÉDACTION
- MARKETING
- SITE INTERNET/WEB
- ANIMATION/FORMATION/CONSEIL
- DIFFUSION/DISTRIBUTION



CONTACT
contact@leresocom.com
www.leresocom.com



N° 76 • JUIN 2013



Le **trimestre en images** /

→ p. 4-5



Entre nous

Sophie Dupuis-Fontaine,
coordinatrice du Conseil
départemental de l'accès au droit
(CDAD) /

→ p. 35



Dossier

**L'insertion par l'activité
économique dans l'Ain /**

→ p. 37-45



Interview

Florence Leduc,
présidente de l'Association
française des aidants. /

→ p. 6-8



Reportage

Volontaires pour l'emploi. /

p. 46-47



Table ronde

Le jeu,
un outil de construction. /

→ p. 11-13

Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-34

**INTER
action**

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication** : Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef** : Alain Gilbert. **Rédaction** : Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Daniel Gillet, Gwenaelle Le Goff-Viard. **Photos Une, Dossier** : Daniel Gillet (www.daniel-gillet.com/). **Réalisation** : M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com

Site : www.interaction01.info. **Impression** : Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

PRÉFECTURE

→ Laurent Touvet a été nommé préfet de l'Ain. Il était auparavant directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur. Il succède à Philippe Galli, nommé préfet de la Seine-Saint-Denis en juin.

→ Rémi Bourdu a succédé à Emmanuel Dupuis au poste de directeur de cabinet de la préfecture. ●

UNAFAM

→ Michel Genty a pris le relais de Jeanne Blanchard à la présidence de l'Unafam de l'Ain en avril. ●

ADEA

→ Double changement à la tête de l'association. À la présidence, Jean-François Raffin succède à Jean-Lou Dominjon. À la direction, Dominique Cottanceau a passé le relais à Patrick Perrard. ●

CENTRE D'ADDICTOLOGIE

→ Le Dr Didier Pillon a succédé à Pierre Debat à la présidence de l'ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) de l'Ain. ●

EN BREF

TÉLÉTHON

→ L'AFM (Association française contre les myopathies) prépare dès maintenant le Téléthon 2013, prévu les 6 et 7 décembre. À cet effet, l'association recherche des bénévoles et notamment un coordinateur pour renforcer l'équipe de l'Ain Est. ●

Contact : Pierre Brochet
Tél. 06 33 61 49 50
pbrochet@afm.genethon.fr

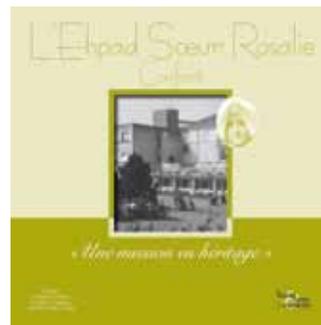


ANTI-VIOLENCES

→ La DDCS organise une **Journée départementale de lutte contre les violences sexistes**, le 17 octobre, au Château de Salvart à Attignat. Au programme de cette rencontre proposée dans le cadre du Schéma départemental des actions éducatives : une conférence du sociologue Philippe Liotard (Université Lyon 1) le matin, suivie l'après-midi de tables rondes autour de trois expériences menées dans l'Ain.

→ Un colloque sur les violences conjugales est en projet en novembre, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. ●

À LIRE



→ Consacrée aux établissements de l'union d'associations Comité commun – Santé et Bien-être, la collection « Lieux et liens de mémoire » des éditions Musnier Gilbert, à Bourg-en-Bresse, s'est agrandie d'un septième titre. Paru en mai 2013, l'ouvrage « L'Ehpad Sœur Rosalie – Une mission en héritage » retrace l'histoire de cet établissement né à Confort il y a plus de deux cents ans. ●

MULTIMÉDIA

Bienvenue à l'Espace public numérique



→ Une des deux salles de l'Espace public numérique est équipée pour accueillir des personnes handicapées.

→ **Les 20/21 juin**, l'Ain a accueilli pour la première fois les Journées régionales de l'Internet accompagné, organisées par la Région Rhône-Alpes et le réseau

CORAIA (Coordination Rhône-Alpes de l'Internet accompagné). L'événement a rassemblé, à l'ADEA à Bourg-en-Bresse, près d'une centaine d'acteurs de la médiation

numérique, de la formation, des collectivités locales... Il était également l'occasion d'inaugurer le nouvel Espace public numérique (EPN) de l'ADEA. Points d'accès au multimédia, offrant à la fois un accès libre et des possibilités d'ateliers collectifs et médiations individuelles, les espaces publics numériques sont installés dans divers lieux : centres sociaux, points d'information jeunesse, médiathèques... Il en existe près de 500 en Rhône-Alpes, dont près d'une trentaine dans l'Ain. Mais celui de l'ADEA est le premier en son genre dans le département.

À l'étage, la salle informatique de 17 postes sera ouverte dès septembre, outre aux stagiaires de l'ADEA, au grand public. On pourra s'y initier gratuitement, seul ou accompagné. « Quatre postes

seront réservés, pour pouvoir proposer aux personnes de venir deux fois deux heures par semaine », explique Stéphane Leprince, chargé des projets numériques. Au rez-de-chaussée, une salle de 8 postes a été équipée, avec le soutien de la Région, pour accueillir des personnes handicapées : tables relevantes, agrandisseurs d'écran, claviers à gros caractères, synthèse vocale, trackballs... Accessible à tous, l'EPN a vocation à devenir lieu-ressources pour l'accompagnement des publics aux usages numériques. Une manière active de contribuer à la lutte contre la fracture numérique... ●

Tél. 04 37 62 10 00
www.epn.adeaformation.fr



Planches de salut

En ouvrant sa commission à la presse – autant dire au grand public pour peu que nous soyons en mesure de parler au peuple – Bourg Habitat a permis de tordre le cou aux cancanes qui veulent que l'attribution des logements sociaux relève du passe-droit. Difficile de faire plus transparent : des collaborateurs présentent le dossier qu'ils ont instruit ; les membres de la commission délibèrent ; la présidente tranche. Fort peu au demeurant tant les avis sont partagés. Ce qui n'interdit pas d'attirer l'attention sur un cas particulier. Le tout dans un climat très apaisé.

Pas d'envolée de manche, donc pas d'envolée de plume. En revanche, une bonne heure face aux réalités de la vie sobrement résumées. Un dossier succinct ne veut pas dire un cas sans épaisseur. Il y avait de la densité sociale dans ces demandes à classer par ordre d'urgence ou d'importance, à peser en toute impartialité, parfois à écarter pour ne pas mettre en danger une personne qui n'est pas en situation d'assumer un loyer.

Il y a les familles – je n'ose employer l'adjectif tant il s'est vidé de son sens – “ normales ” qui s'agrandissent, changent d'employeurs, se rapprochent ou ne supportent plus le voisinage. Et puis, il y a les femmes seules, les jeunes sans boulot qui habitent chez leurs parents ou cohabitent chez une copine, les ruptures familiales, les petits boulots, les revenus minimum, les rescapés de parcours chaotiques, les couples âgés grignotés par la dépendance... Toutes ces situations que l'on connaît, même si on feint de les ignorer. Là, elles s'empilaient comme chaque semaine sur la table de la commission.

Ce qu'on sait moins, c'est que pour chacun de ces demandeurs le logement social est une planche de salut (y compris pour fuir le privé), qu'il est criminel de renoncer à la mixité sociale au risque de créer d'autres ghettos, que pour certains payer un loyer est un sacrifice salvateur qui permet de vous en sortir, qu'obtenir une location, c'est se mettre à l'abri d'un mari, que le passage en commission est souvent le fruit d'un travail social exemplaire. Un début et une fin.

En écoutant l'évocation éclairante de chaque dossier, j'ai fini par me demander pourquoi on ne procédait pas de la sorte avec les personnes à la recherche d'un stage, d'un temps partiel ou d'un emploi. Question incongrue. Question scandaleuse et complètement déplacée. Un travail, ça ne se compare pas à un logement. Question pourtant essentielle... On devrait essayer !

Alain Gilbert

Directeur de la rédaction

**Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com**

FLASH

Le trimestre en im



© Bourg Habitat

→ Raid citoyen

Le 23 mai, Bourg Habitat a accueilli plus de 120 collégiens de Bourg-en-Bresse à l'occasion du City Raid Andros. Pour la cinquième année consécutive, l'organisme public a choisi ainsi de participer, en tant que point de contrôle, à ce raid urbain, sportif et citoyen. Le thème 2013, « L'histoire de ma ville », était l'occasion de rappeler les missions du premier bailleur du bassin de vie de Bourg-en-Bresse et les grandes étapes de son évolution.

International ←



© Résonance Contemporaine

Du 17 au 23 mai, un groupe des Percussions de Treffort a donné deux concerts en Chine avec les musiciens du Shanghai Percussion Ensemble. Lancés en 2011, ces échanges musicaux avaient donné lieu l'année dernière à deux représentations franco-chinoises à Bourg-en-Bresse et au Bourget-du-Lac. Il se poursuivront en 2014, avec un partenariat élargi : se joindront notamment à l'aventure artistique les Ateliers Desmaé créés par la chorégraphe Kilina Crémona (sourde profonde depuis plus de dix ans), l'association Eolo (Espace d'art pour tous), le Pavillon Rouge des Arts, Liu Yan, le Tungwa Hospital de Hongkong et le Nanjing Art Therapy.



→ Exposition

La délégation départementale de l'APF ouvre un nouveau partenariat avec l'atelier peinture du Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) Orsac de Bourg-en-Bresse animé par Marie Charvet. Du 20 juin au 31 octobre, huit artistes amateurs exposent leurs travaux. Ouverte à tous, cette exposition s'est concrétisée grâce à l'implication de quatre jeunes en contrat de volontariat Unicité à la délégation. Chaque trimestre, de nouveaux artistes amateurs investiront les lieux d'accueil de la délégation pour partager leurs œuvres avec les acteurs de l'APF et le grand public.



→ Renouvellement urbain

Vendredi 14 juin, les habitants de la Forge à Oyonnax – quartier en renouvellement urbain – ont organisé un lâcher de ballons à l'occasion de la démolition des 36 logements du 13 impasse Flaubert, en partenariat avec Dynacité, la ville d'Oyonnax, l'État, le Conseil régional et le Conseil général. Après la démolition, un verre de l'amitié à la nouvelle Maison des services a été l'occasion de témoigner de l'avancée des travaux, dont la réhabilitation en cours de 347 logements, et de l'ouverture d'un logement éco-gestes en septembre.

Le 31 mai, pour la deuxième année, ERDF Pays de l'Ain Bourg-en-Bresse et l'Association Habitat et Humanisme ont signé un partenariat pour de soutenir des actions d'insertion et d'accès au logement et susciter l'engagement bénévole des salariés de l'entreprise énergétique. Frédéric Soumagnac, directeur d'ERDF Pays de l'Ain, et Alain Ziller, président de l'association, comptent notamment sur l'aide des employés d'ERDF pour réaliser un projet de réhabilitation de logements à Bourg-en-Bresse au bénéfice de personnes en situation de fragilité.

→ Partenariat



Première pierre ←



L'association Le Bon Repos, qui gère deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) – Bon Repos à Bourg-en-Bresse avec 105 résidents et Seillon Repos à Péronnas avec 82 résidents – a obtenu l'autorisation de créer un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) au sein de Seillon Repos. La symbolique première pierre a été posée le 18 mai en présence de Christophe Jacquinet, directeur général de l'Agence régionale de santé, Rachel Mazuir, président du Conseil général, et Philippe Galli, préfet de l'Ain.

© Gilles Ruy



→ Florence Leduc était à Bourg-en-Bresse le 27 mai, à l'invitation de l'ADAPA qui tenait son assemblée générale.

Florence Leduc, présidente de l'Association française des aidants :

« Chacun doit reconnaître l'autre pour ce qu'il est »

ELLE POSSÈDE UNE ÉNERGIE COMMUNICATIVE ET N'EST PAS FEMME À ENROBER SES OPINIONS DANS DES MOTS CONVENUS. LONGTEMPS DIRECTRICE ADJOINTE DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE SOINS À DOMICILE, AUJOURD'HUI À LA FEHAP, SON PARCOURS PROFESSIONNEL RACONTE LE MÊME ENGAGEMENT QUE SES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES.

Présidente de l'Association française des aidants, directrice de la formation à la Fehap*, votre vie est liée au monde associatif ?

J'ai commencé en 1980 dans une association que nous avons créée à Vitry-sur-Seine avec quelques hurluberlus, de purs produits de mai 68, médecins, kiné, infirmiers, ergothérapeutes, animateurs, diététiciens... On n'avait peur de rien. On dirait avec les mots d'aujourd'hui que c'était une association d'aide, de soin et d'accompagnement à domicile, mais avec un projet médical, un projet de formation, un projet sur les quartiers... Bref, un projet très éloigné des profils caritatifs issus de l'après-guerre !

En quoi ce projet sortait-il des clous ?

On débarquait, tous très jeunes pour ce secteur, avec un projet fondé sur l'autonomie plutôt que sur l'assistance. On partait d'une vision globale des personnes puisque nous prenions en compte le volet soins, le volet accompagnement de la vie sociale, rencontre entre tous les habitants du quartier et tous les âges de la vie. On cherchait à faire se rencontrer les gens, des jeunes sortant de prison, de vieilles dames, des enfants... On voulait qu'ils retrouvent l'utilité sociale qu'ils avaient perdue au milieu de ces grandes banlieues. Et puis on avait un côté grandes gueules, on n'hésitait pas à aller chez le ministre.

Qu'avez-vous gardé de cette époque-là ? Le fait, précisément, de ne douter de rien ?

J'en ai conservé une vision avant-gardiste de la société et la conviction qu'on a tous le droit de participer, de « ramener sa fraise », de dire non. J'étais très timide à l'époque, mais j'ai appris que quand on a quelque chose de juste à l'intérieur de soi et que c'est porté collectivement, alors il faut foncer. Je ne crois pas à la légitimité personnelle mais à celle du groupe.

Qu'est-ce qui vous a finalement motivée pour vous intéresser, non pas à ceux qui ont besoin d'aide, mais à ceux qui aident ?

La philosophie de notre association, Âges et vie, était déjà de s'intéresser à la personne et à son environnement, autrement dit sa maison, sa famille, ses proches... On faisait de la médiation familiale, en réunissant tout le monde autour de la personne concernée, et on posait les problèmes ou les conflits sur la table. Notre travail, c'était de permettre aux personnes de vivre à leur domicile quand elles en avaient fait le choix. On travaillait sur les conditions minimum requises, puis on abordait le devenir de la personne, sa santé, ses états d'âme et ensuite par cercles concentriques tout son environnement. Cette considération de la personne est centrale et l'aidant n'est qu'un sujet dans le sujet.

L'adoption du terme « aidant » est récente ; est-ce une institutionnalisation ?

Notre association avait créé le Cercle des familles pour réunir les entourages des malades. À la même époque, France Alzheimer a vu le jour, des groupes de protection sociale ont ouvert des branches action sociale... Le mot aidant est apparu dans ce contexte puis, pire que tout, « aide aux aidants »...

Pourquoi « pire », l'expression vous dérange ?

Oui, profondément. Elle charrie des conceptions de la société qui me hérissent. Elle semble dire « je vais t'aider à aider et surtout continue bien, épuise-toi à la tâche... » L'expression sous-tend aussi une vision de la maladie d'Alzheimer – et des malades ! – comme le « grand malheur », le « fléau » comme a dit l'ancien président de la République... L'Association nationale des aidants se bat aussi contre cela.

Votre association aspire à représenter tous les aidants ?

Elle accueille tous les aidants, qu'ils accompagnent un proche enfant ou âgé, atteint de maladie ou de handicap. Cela dit, elle ne les représente pas tous ! Je me suis toujours sentie bien en étant petite mais à une place influente, où on peut dire ce qu'on a à dire.

Envers qui faut-il être influent ?

La société, les politiques... pourvu que le message soit porté par un collectif. Je suis frappée par le nombre de gens qui créent leur association après avoir aidé un proche et avec l'ambition de transmettre leur expérience. C'est légi-

time bien sûr, mais à ces histoires personnelles manque une réflexion collective.

La place des aidants est une vraie belle question de société ; ils sont 8 millions en France, ce n'est plus une affaire privée. Avec la prévalence majeure des maladies chroniques invalidantes, l'augmentation de l'espérance de vie... leur nombre va encore augmenter. À nous de porter une parole qui contribue à ce que chacun se retrouve à sa juste place, personnes malades ou handicapées, aidants, professionnels. Dans ce trépied, chacun doit reconnaître l'autre pour ce qu'il est.

“ *Les aidants ne doivent pas être des variables d'ajustement des politiques publiques* ”

Une société où les solidarités familiales se délitent et où les gens se replient sur eux, ce n'est pas ce que vous voyez ?

Pas du tout. Lors de la canicule de 2003, on a dit que toutes les familles ont laissé leurs vieux tout seuls. C'est injuste et faux. En France, les solidarités familiales sont très fortes, y compris dans les grandes villes.

L'idée du devoir vis-à-vis de sa famille ne me gêne pas. Mais il ne doit pas se payer au prix du renoncement à soi-même et à sa vie. Ce n'est pas « naturel » pour l'aidant de se vouer tout entier à un proche malade. On n'a pas besoin de héros, ne tombons pas dans la victimisation de l'aidant. Notre message, c'est qu'aider l'autre est une belle aventure de vie. Par contre, la société ne doit pas accepter qu'on se serve des gens, les aidants, comme variables d'ajustement des politiques publiques et qu'on leur fasse faire des soins qui sont du ressort de professionnels compétents. Mon père ou ma mère n'est pas mon enfant. Ce renversement n'est pas acceptable. Si les aidants sont malheureux, c'est par cette confusion des places et des rôles insupportable sur le plan psychique.



L'intervention de professionnels à domicile est indispensable ?

Quel que soit leur âge, les gens devraient pouvoir compter sur la société pour leur apporter les réponses circonscrites en matière de soin, d'aide et d'accompagnement.

Mais jusqu'où ?

Partout où est requise une compétence professionnelle. En tant que fille, mère, épouse ou amie, je peux aider un proche en faisant les courses, en préparant un repas, en m'occupant de son appartement ou en m'assurant qu'il a les soins nécessaires. Mais je ne suis pas compétente pour réaliser ces soins. Les risques de maltraitance naissent de ces situations, c'est ainsi qu'on fait mourir les aidants avant la personne aidée. En outre, les proches aidants ont le droit de conserver la relation à l'autre qu'ils avaient avant. Si je soigne les escarres de mon mari, que je le retourne dans son lit, je suis qui pour lui ? Comment rester son épouse ? Toutes les études montrent que plus une personne reste dans son rôle, plus elle peut continuer à vivre, non pas « normalement », mais en restant présent à soi-même et à la société.

Ce dont les aidants souffrent le plus, c'est d'un oubli de soi ?

Je reçois des témoignages magnifiques de gens qui se découvrent une capacité à accompagner l'autre qu'ils n'imaginaient pas. Ils sont à la rencontre de leur humanité. Mais pourquoi s'empêcher de vivre au motif qu'on a une personne à aider ? Beaucoup d'aidants ne sortent plus, ne reçoivent plus. Certains arrêtent de travailler.

Comment leur donner les moyens d'être, comme vous le dites, « à leur juste place » ?

Par la reconnaissance.

Cela reste de l'ordre du symbolique...

Et vous n'en vivez pas ? Tous, nous sommes, nous serons ou nous avons été aidants. Comment faciliter l'existence de ceux qui, à un moment de leur vie, sont dans cette situation ? J'y travaille notamment avec les DRH de grands groupes, en formant des groupes de réflexion avec des salariés concernés et volontaires : de quels aménagements ont-ils besoin pour concilier vie professionnelle et vie d'aidant ? La moitié des aidants sont en activité, la plupart s'en cachent.



Les solutions ne dépendent pas de moyens financiers ?

Pas systématiquement. À force de dire que tout coûte, on oublie de penser aux solutions qui sont à portée de main. Les aidants ont besoin d'aménagements dans leur vie professionnelle, ce qui n'est pas forcément coûteux. Ils ont besoin de rester en bonne santé et cela implique des consultations médicales, des conseils sur l'alimentation, le temps pour soi... À ce titre, une vigilance extérieure est nécessaire. Ensuite, ils ont besoin de formation et d'information, avec un lieu bien repéré, connu de tous et en particulier des médecins généralistes. Il leur faut bien sûr une aide professionnelle le cas échéant et des temps à eux pour vaquer à leurs occupations... Les accueils de jour et les accueils temporaires ont un coût, mais le bénéfice est partagé par les aidants et les personnes aidées.

“ *Pourquoi s'empêcher de vivre ?* ”

Vous parlez de reconnaître la place de chacun : ce n'est pas simple pour les professionnels du domicile non plus.

Bien sûr. Leur métier n'est pas un long fleuve tranquille. La formation professionnelle est, avec les cafés des aidants, un de nos deux grands projets. Je suis frappée, en étudiant de nombreux plans d'aide, par le peu de place donnée à la parole des aidants. Comme si on ne savait pas quoi en faire. Or les intervenants professionnels possèdent des savoirs irremplaçables. Il faut leur donner les moyens d'être dans la justesse de la relation à l'autre, en commençant par reconnaître l'autre en tant qu'humain, non réductible à un malade ou un proche.

Si vos études à Sciences politiques vous avaient menées à un secrétariat d'État, quelle aurait été votre première mesure ?

Mais je suis réellement entrée dans l'administration et je l'ai quittée au bout de 6 mois. Je m'y suis beaucoup ennuyée. J'avais attrapé le virus associatif pendant mes études, au contact de Frères des hommes. « Quand vous rendez visite à quelqu'un qui est pauvre, apportez-lui des fleurs plutôt que du pain. » La philosophie de son fondateur, Armand Marquiset, m'avait subjuguée et a transformé l'histoire de ma vie. Celle de mes parents était déjà militante et solidaire, j'avais grandi dans ce bain-là. De toutes les façons, je me sens plus à l'aise dans un rôle de vigie de la société, avec d'autres, que dans le rôle de celui qui a le pouvoir pour un temps donné.

**Propos recueillis
par Agnès Bureau**

* Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne.

Les PEP ont mené une enquête sur les AVS dans l'Ain

→ L'association des PEP 01 (Pupilles de l'enseignement public) a conduit en 2012 une étude sur les AVS dans l'Ain, auprès des jeunes et leurs parents, des AVS et des enseignants. Les résultats de cette évaluation qualitative, menée en collaboration avec l'Éducation nationale et la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et soutenue par la FGPEP (Fédération générale des PEP) et l'APAJH 01, ont été présentés lors d'une soirée-débat le 11 juin au collège Victoire Daubié à Bourg-en-Bresse.

« Un métier généraliste demandant des modules de formation spécialisée »

S'appuyant sur plus de 800 réponses*, cette étude souligne divers points, à commencer par le profil des AVS : 98 % sont des femmes, les deux tiers sont mères de famille et la moitié ont un niveau égal ou supérieur à bac + 2. Elles sont motivées plus par l'intérêt de la fonction (67 %) que par l'accès à l'emploi (44 %).

Globalement, le mode d'accompagnement par les AVS satisfait plus de 95 % des parents, enseignants et AVS. Il ressort aussi que l'AVS est d'autant plus pertinent qu'il a de l'ancienneté dans le dispositif et qu'il tisse des liens avec l'environnement de l'élève. Si la moitié des AVS s'estiment suffisamment formés, la plupart demandent de cibler davantage les contenus de formation sur les handicaps des élèves accompagnés.

Sans engager un positionnement associatif militant, l'étude démontre par les chiffres ce qui pouvait être pressenti dans les hypothèses de départ, soulignent les PEP de l'Ain dans la conclusion du rapport. « *Malgré ses limites, le dispositif des AVS est reconnu l'écrasante majorité des enseignants, parents et AVS de l'Ain, comme pertinent, et positionne leur rôle à la fois dans l'aide pédagogique et dans la facilitation à la socialisation (...)* Il apparaît que les AVS exercent un métier généraliste du secteur médico-social, dans lequel la capacité à coordonner l'accompagnement des élèves en proximité est reconnue comme une plus-value. Étendre leur fonction à l'environnement de l'enfant, et pas



→ Une centaine de personnes ont assisté à la soirée-débat du 11 juin.

seulement au temps d'accompagnement scolaire, correspond à une évolution de fait. La professionnalisation et la pérennisation du métier apparaissent comme des améliorations souhaitables dans l'intérêt des élèves accompagnés. Par ailleurs, les acteurs (parents, enseignants, AVS) ont des idées pour améliorer la formation de ces professionnels, qui disposent déjà d'acquis liés à leur expérience après six années de pratique. Ces conclusions ne sont démontrées que dans l'Ain. Se pose la question d'en tirer des conclusions sur le plan national et d'imaginer demain l'évolution du dispositif, passant de la précarité d'un statut à la pérennité d'un service au cœur de la scolarité des enfants en situation de handicap. » ●

* L'enquête s'est déroulée sous forme de questionnaires envoyés à 370 AVS, 700 familles d'enfants et 700 enseignants, et d'une vingtaine d'entretiens individuels ciblés.

Diaporama, rapport et synthèse de l'enquête sont disponibles en ligne sur le site www.lespep01.org

ANNIVERSAIRE

Vivre en ville 01 fête ses 10 ans



→ Les 20/21 septembre, l'association Vivre en ville 01 invite à célébrer les 10 ans de la création de ses services d'accueil de jour (SAJ) et d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Invités et partenaires sont conviés le vendredi après-midi,

à la salle Léon Bellet à Bourg-en-Bresse, avec, au programme, interventions officielles, vidéos, exposition d'objets réalisés par les usagers dans le cadre des ateliers. À 18 heures, table ronde sur « Le logement pour les personnes souffrant d'un handicap

psychique » par S. Courteix, architecte diplômé en psychologie clinique.

Le samedi, une journée festive réunira les bénéficiaires de tous les services associatifs, les amis et familles.

L'association, présidée par le Dr Jean-Jacques Tabary, intervient sur les secteurs de Bourg-en-Bresse, d'Ambérieu-en-Bugey et d'Ornex. Ses services prennent en charge au total une centaine de bénéficiaires. Elle est également à l'origine de deux groupes d'entraide mutuelle (GEM) à Ferney-Voltaire et Montluel. Seize salariés composent l'équipe de personnel, répartis sur six services, GEM compris.

Sont en projet un SAVS de 30 places sur le secteur Dombes (Trévoux / Châtillon-sur-Chalaronne) et un GEM sur Bourg-en-Bresse. Vivre en ville 01 est également impliquée dans le projet de la Communauté de communes du Plateau d'Hauteville. ●

Bourg Habitat fait une démonstration de traçabilité

MERCREDI 12 JUIN, BOURG HABITAT A OUVERT À LA PRESSE SA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX.

→ Bourg Habitat a revendiqué haut et fort son appartenance à l'Union sociale pour l'Habitat en participant à la première Semaine nationale des HLM. Le bailleur burgien a choisi de mettre l'accent sur l'attribution de logement en proposant aux journalistes de suivre le parcours d'un dossier, de son enregistrement à la décision de la commission d'attribution. Cette démarche ne se limitait pas à la seule volonté de montrer que ce circuit très cadré ne cachait aucune zone d'ombre. Elle a permis de prendre la mesure de cette obligation légale pour les services et la commission qui s'est réunie 47 fois l'an dernier : 2 200 demandes en instances (1 500 demandes nouvelles, 700 demandes d'échange), 670 mouvements en 2012 (510 nouveaux entrants et 160 échanges). C'est, en moyenne, au terme de 2,4 propositions que le bail est signé.

Les travaux ouverts de la commission ont montré comment jouaient les critères d'urgence (précarité du logement occupé, inadaptabilité, insalubrité) et les critères de nécessité (hébergement, loyers trop chers, éloignement). Ils servent à classer les trois demandes sélectionnées pour chaque offre. Cette séance a permis d'apprécier l'importance du travail social engagé par les services dans la prépara-



tion de chaque dossier. Les membres de la commission d'attribution peuvent ainsi aller à l'essentiel et assumer pleinement leurs choix. Trois élus de la ville de Bourg siègent à cette commission (Denise Darbon, maire-adjoint, qui la préside avec une autorité appréciée, Claudie Saint-André, maire-adjoint et présidente de Bourg Habitat, Abdallah Chibi, conseiller municipal). Les familles sont représentées par des élus de la CAF (Denise Dumontet) et de l'UDAF (Raymond Chanel), les usagers par les associations de consommateurs, qui siègent à tour de rôle (Indecosa-CGT et AFOC). Dominique Macquart, président de Tremplin, a été admis en tant que personne qualifiée. ●

Plus d'équité et de transparence

→ Jean-François Debat n'a pas oublié qu'il a été éminent conseiller auprès du ministre du Logement, Louis Besson, qu'il siège au conseil d'administration de l'Union sociale pour l'Habitat et qu'il a été président de Bourg Habitat. Cécile Dufлот, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, ne l'a pas oublié non plus qui a fait de lui au printemps le président du Comité des sages chargé de donner un avis sur la concertation liée à l'attribution des logements sociaux. Le fait que le maire de Bourg-en-Bresse soit aussi conseiller d'État l'a placé dans la situation du « right man at the right place » qui n'a pas eu à présider un comité Théodule (comme disait le Général) mais bien un aéropage d'experts de tous bords. Le comité s'est interdit de rédiger un rapport sur le rapport : « Nous avons émis un avis, c'est-à-dire que nous avons respecté les propositions des quatre groupes de travail qui ont mené une concertation très large et produit un rapport très intéressant. »

Jean-François Debat a été sensible à quatre pistes de réflexion qui méritent de figurer dans le projet de loi :

- La politique d'attribution des logements doit être désormais envisagée au niveau des agglomérations, petites ou grandes. Cette décentralisation collera à la compétence logement souvent assumée par elles.

- Il existe depuis dix ans un numéro unique par demande (pour éviter qu'elle soit comptabilisée par chaque bailleur sollicité). Il ne devrait maintenant y avoir plus qu'un dossier de demande à la place de quatre à présent. On s'oriente donc vers le fichier unique.
- Dès l'accueil, les bailleurs seront plus explicites sur les chances de voir aboutir la demande. Et le maire de Bourg de prendre un exemple : « inutile de demander un appartement individuel, il n'y en pas dans notre patrimoine. » Trop de demandes de ce type allongent les délais.
- Il faut objectiver les critères d'attente pour aboutir à une cotation de la demande et chaque bailleur doit informer le demandeur. « Au final, ces propositions vont dans le sens de plus d'équité, plus de transparence, plus de rapidité. » Là ne s'arrêtera pas la mission confiée au Comité des sages et à son président qui seront consultés sur la suite donnée à cette concertation « originale ». ●



© Ville de Bourg - J.-J. Pauget



© Fotolia

Le jeu : un outil de construction

→ Bien des parents ne prennent pas le temps de jouer avec leur enfant, témoignent plusieurs intervenants à la table ronde.

Pourquoi le jeu n'est-il pas un champ de la culture, au même titre que le livre? Cette question reflète l'aboutissement des débats tenus lors de la table ronde sur le thème « L'intérêt du jeu, de l'enfant à l'adulte ». Tous les professionnels et bénévoles présents s'accordent sur les vertus du jeu. La dimension sociale, créatrice de liens, en est l'atout majeur. Mais bien des parents ne prennent pas le temps ou ne s'autorisent pas à jouer avec leur(s) enfant(s), témoignent les intervenants. Chez les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, telle que le rapporte Cécile Davoust, directrice de l'association Quai des Ludes (Lyon), il concourrait à maintenir leurs capacités. Chez les enfants, le jeu doit permettre de développer des capacités qui feront d'eux des adultes accomplis. La table ronde rappelle la différence entre jeux libres et jeux de société. Les premiers donnent l'opportunité aux jeunes enfants de construire leur confiance en eux et offre

les bases nécessaires pour développer leur autonomie. Mais il faut attendre l'âge scolaire pour comprendre que les seconds comportent des règles à suivre.

Les débats évoquent également la dimension du savoir-être. Quid du jeu vidéo, souvent présenté comme un moyen de fuir la réalité? Les témoignages montrent que les vertus éducatives des jeux ne sont pas toujours connues des parents, tandis que des écoles maternelles utilisent le jeu de société pour développer les apprentissages et les compétences sociales et civiques. Selon le Ministère de l'Éducation nationale*, le bilan de l'expérimentation pédagogique réalisée dans l'académie d'Aix-Marseille précise que les « jeux sérieux », communément utilisés pour la formation professionnelle en entreprise, font « une entrée remarquable dans le monde de l'éducation ». ● A.S.

* <https://eduscol.education.fr/veille-education-numerique/> / novembre 2012.

PSYCHOLOGIE

Quatre fonctions du jeu

→ Dans son livre « Les Jeux et les Hommes » (Folio/ Essais, 1991), Roger Caillois, philosophe et essayiste, a classé les jeux en quatre catégories. Chacune répond à une fonction psychologique dominante :

- *Agôn*, la « compétition » : courses, luttes, billard, football, échecs, jeux vidéo interactifs, etc. Bénéfices : dépassement de soi et, en cas de victoire, valorisation personnelle.
- *Alea*, le « hasard » : roulettes, dés, loteries, certains

jeux de carte. Les jeux de hasard permettent de rêver, de lâcher prise et abolissent les inégalités sociales.

- *Mimicry*, le « simulacre » : carnaval, masques, déguisement, jeux de rôle grandeur nature, théâtre. Bénéfice : libérer sa véritable personnalité.
- *Ilinx*, le « vertige » : manèges forains, ski, voltige, rollers. Ces jeux provoquent un trouble physiologique, une sorte de transe qui efface la réalité. ●

Source : www.psychologies.com



DÉBAT

Le jeu : un outil

LE JEU, EST-CE BIEN SÉRIeux ? À EN JUGER PAR LES TÉMOIGNAGES D'EXPÉRIENCES ET LES DÉBATS ENTRE PROFESSIONNELS INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS, LA RÉPONSE EST : OUI ! ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SE PRÉSENTE COMME UNE OPPORTUNITÉ POUR LE PROMOUVOIR À L'ÉCOLE.

Quel est l'intérêt du jeu ?

Au centre social Terre en couleurs (ALFA3A), le jeu est décliné auprès des différents publics accueillis. « Il permet de réviser les apprentissages scolaires. On peut travailler des compétences avec le plaisir. Il crée aussi des liens entre parents et enfants », confie son directeur, Philippe Trichard. La PMI (protection maternelle et infantile) du Conseil général propose des animations en salle d'attente au sein d'une halte-garderie. Clarence Penard, infirmière puéricultrice du Point accueil solidarité de Miribel, en fait l'expérience. « Lors des consultations, nous avons repéré que les parents ont du mal à jouer avec leur enfant. Pour les familles qui ont des difficultés, la prise en charge d'un enfant est compliquée. On a l'impression que l'enfant appelle son parent par le jeu. » En cas de rendez-vous pour un vaccin, le jeu change aussi la relation avec les professionnels de santé. « Le jeu détend l'enfant et les parents s'apaisent. » Une évidence partagée : le jeu peut compenser un problème de langage. « Il crée du lien, c'est une forme de langage. » Pour l'association Quai des Ludes, qui anime une ludothèque, tout en travaillant en direction des adultes, il y a souvent confusion entre ludothèque et garderie, en témoignent de concert

Cécile Davoust, directrice, et Françoise Comte, présidente de la ludothèque de Bourg-en-Bresse. « Nous avons même des jeux vidéos pour pouvoir en parler avec les parents. Nous les invitons à regarder le problème à la ludothèque au lieu de le laisser à la maison. » Philippe Trichard estime que les parents ont une autre image du jeu quand ils viennent à la ludothèque. « La démarche est différente d'une consultation, reconnaît Denise Convert, animatrice bénévole. Tout comme il y a une différence entre les jeux libres des petits, ceux des 9/10 ans structurés avec des règles et ceux utilisés dans une maison de retraite. »

Le jeu s'accompagne-t-il d'un travail en commun ?

« Nous travaillons avec le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) d'Envol à Ambérieu-en-Bugey, présente Françoise Comte. Dans le cadre du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), nous avons découvert que des mamans n'ont jamais joué avec leur enfant. L'objectif est avant tout de prendre du plaisir et d'apporter un peu de légèreté. » Selon Philippe Trichard, les animateurs n'ont plus la culture du jeu de société. L'idée que les professionnels doivent être formés au jeu est partagée

→ Pour les professionnels, le jeu peut favoriser la relation entre parents et adolescents.



→ Cécile Davoust, directrice de l'association Quai des Ludes (Lyon) :

« Nous pensons que le jeu est aussi bénéfique pour les enfants que pour les adultes. »

→ Denise Convert, animatrice bénévole :

« À l'école, on commence à comprendre que tous les apports informels du jeu servent à apprendre. »



→ Philippe Trichard, directeur du centre social Terre en couleurs, ALFA3A :

« Fournir des jeux pour que son enfant joue, c'est différent de jouer avec son enfant. »

→ Florence Chalet, infirmière puéricultrice du PAS de Miribel :

« Quand on se pose autour d'un jeu, on touche à plein de domaines : la frustration, le lien à l'autre. »



de construction

par les intervenants. Pour Clarence Pénard, « on a l'impression que, pour les parents, le jeu n'est pas quelque chose qui se partage ».

Odile Jambon, chargée de mission jeunesse à la CAF de l'Ain, fait part du bilan d'une recherche-action engagée auprès d'éducateurs spécialisés et d'animateurs de centre de loisirs. « Dans le premier cas, le jeu sert une relation individuelle. Il sert de média avec l'adolescent pour se construire. Dans le second, le travail porte plus sur le collectif. Le jeu crée du plaisir et une relation de confiance. » Denise Convert explique que pendant le temps scolaire, le jeu n'est pas libre. « Nous utilisons les jeux de société comme en famille. On constate que la plupart des enfants ne savent pas jouer. Nous essayons qu'ils y trouvent un certain plaisir. La conception de l'apprentissage a changé, la notion d'enfant aussi. Le jeu apporte les fondements de la règle. C'est important car les enfants sont de toute origine. Mais ils ont du mal à tenir compte des autres et à écouter les consignes du jeu. En communauté, on se rend compte qu'ils sont très individualistes. C'est l'apprentissage de la citoyenneté. » Le service de PMI évoque aussi la dimension du savoir-être. Plusieurs intervenants jugent que le jeu vidéo ne remplacera jamais la vertu du jeu de société.

Le jeu est-il un outil dans l'air du temps ?

Pour Cécile Davoust, le jeu est bien dans l'air du temps. Il est bénéfique autant pour les enfants que les adultes. « Pour les familles monoparentales, la ludothèque offre aussi un temps de détente et de rencontre avec d'autres parents. » La réforme des rythmes scolaires est perçue comme une chance pour les associations et les ludothèques car elle va permettre de promouvoir le jeu dans les écoles. « De plus en plus d'ani-

mateurs entrent dans les collèges pour un temps autour du jeu avec les adolescents », ajoute Odile Jambon, À l'issue d'une autre recherche-action menée par la CAF en 2011, les animateurs ont découvert qu'ils avaient dépassé leurs propres connaissances du jeu.

« Le jeu est déjà utilisé sur le temps périscolaire. Mais il y a la réalité des personnels dont les postes sont précaires », confie Philippe Trichard, qui pose la question de leur formation sur le long terme. Denise Convert confirme que la Caf finance depuis longtemps des actions pour la petite enfance, avec la création des ludothèques et l'achat de jeux dans les centres de loisirs. « À l'hôpital, le jeu participe aux soins », indique Florence Chalet, infirmière puéricultrice du PAS de Miribel, qui met l'accent sur la notion du jeu libre. « Dans la maladie, on a besoin de jouer pour apporter plus de légèreté ». Et l'expérience menée sur six mois en partenariat avec l'hôpital des Charpennes des Hospices civils de Lyon montre les bienfaits de la pratique non médicamenteuse sur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, selon Cécile Davoust. Si les participants se rejoignent sur le rôle du jeu pour tous les publics, le fait qu'il ne fait pas partie de la culture interroge. Denise Convert rappelle que « l'accès à la bibliothèque est gratuit, mais pas à la ludothèque. Le jeu ne dépend d'aucun ministère. » ●

“ Le jeu de société apporte les fondements de la règle. ”

A.S.



→ Françoise Comte, présidente de la Ludothèque de Bourg-en-Bresse :

« La surabondance de jeux n'est pas bénéfique pour les enfants. »

→ Odile Jambon, chargée de mission jeunesse, CAF de l'Ain :

« Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, le jeu permet aussi de créer un climat éducatif différent. »



→ Clarence Pénard, infirmière puéricultrice du Point Accueil Solidarité (PAS) de Miribel :

« Le but premier de l'animation en salle d'attente était de créer le lien entre la halte-garderie et la PMI et inversement. »

De l'enfant roi à l'enfant tyran



→ Pour Didier Pleux, psychologue clinicien, l'éducateur est un médiateur entre l'individu et le réel.

→ Mardi 21 mai, Didier Pleux, psychologue clinicien et directeur de l'Institut français de thérapies cognitives à Caen, est intervenu à l'ITEP Sessad l'Arc-en-ciel à Trévoux, sur le thème « De l'enfant roi à l'enfant tyran ». Devant quatre-vingt travailleurs sociaux réunis – éducateurs et étudiants –, le psychologue a témoigné des situations vécues dans son cabinet avant d'exposer plusieurs constats. Selon lui, la tyrannie de l'enfant n'est pas inscrite dans ses gènes, ni dans une volonté perverse, mais traduit une intolérance aux insatisfactions.

Pour en expliquer les raisons, Didier Pleux attire particulièrement l'attention sur le « complexe de Thétis » et sur les cinq facteurs destructurant la personnalité, « les 5 s : surconsommation, surstimulation, surprotection, survalorisation et surcommunication ». Son idée centrale repose sur la nécessité de « l'autorité en amont » ou de « freiner pour éduquer ». Il recommande de « ne pas se poser la question du sens avant le bon sens ».

Passé ces enseignements, Didier Pleux a répondu aux questions des éducateurs. « Poser un cadre, nous savons faire. Mais comment développer la pensée après un fait ? » Le psychologue rappelle que la pensée se formalise si plusieurs pensées se rencontrent et invite à faire parler l'enfant ou le jeune de l'émotion vécue : « Qu'est-ce que se dit la personne ? » Le psychologue a conclu en rappelant le rôle de l'éducateur en tant que médiateur entre l'individu et le réel. « Le rôle de la médiation, c'est apprendre la tolérance aux frustrations. » ●

3^{es} Boucles du cœur

→ Dans l'Ain, l'opération initiée par l'enseigne Carrefour pour marquer l'engagement de tous en faveur de l'enfance en difficulté s'est déroulée le 16 juin à Péronnas. Le rendez-vous annuel des Boucles du cœur, du 13 mai au 29 juin, était lié au Tour de France. Quatre parcours de 10 km, 30 km, 65 km et 95 km étaient proposés aux participants à la randonnée cyclotouriste. Tout au long de la journée, divers spectacles et animations ont été organisés, ainsi qu'une tombola dotée de lots conséquents. Les profits de l'opération sont reversés à l'association Altitude (Maison de l'enfance) à Bourg-en-Bresse. ●

PERSONNES ÂGÉES

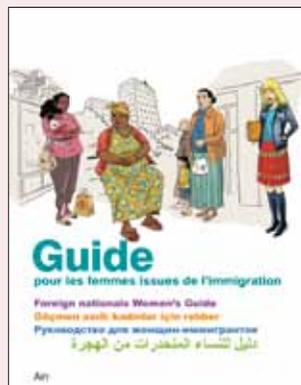
Une nouvelle MARPA à Champfromier



→ Depuis juin, l'Ain compte une treizième Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (Marpa) : celle de Champfromier sur le secteur de Châtillon-en-Michaille. Développé par la MSA depuis 1987, ce concept d'hébergement non médicalisé répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans, valides ou en perte d'autonomie, pour leur permettre de vieillir près de leur lieu de vie. Les vingt-quatre logements adaptés de la nouvelle Marpa sont équipés d'une petite cuisine, mais les résidents peuvent prendre leur repas en commun avec une cuisine familiale. ●

FEMMES

Un nouveau guide pour les femmes issues de l'immigration



→ Dans le cadre du Programme régional d'intégration des populations immigrées (PRIPI) et s'appuyant sur une action menée en Alsace, la DDCS* de l'Ain a réalisé un « Guide pour les femmes issues de l'immigration ». En une quinzaine de pages, en cinq langues – français, anglais, turc, arabe et russe, les trois dernières correspondant aux communautés les plus représentées dans l'Ain –, il donne des infos claires et pratiques

sur le titre de séjour, l'obtention de la nationalité, la famille, la santé, le logement, l'emploi... et les coordonnées des services et organismes utiles.

Diffusé en lien avec l'association « Ni putes ni soumises » et le Centre d'information départemental sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), le guide a été présenté aux acteurs institutionnels et sociaux à Ferney-Voltaire et Bellegarde en fin d'année, à Oyonnax en mars, à Bourg-en-Bresse et Miribel en juin.

Édité à 10 000 exemplaires, il est disponible en version papier au CIDFF et sera en ligne à la rentrée sur le site internet de la DDCS. ●

* Direction départementale de la cohésion sociale.

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 76 . JUIN 2013



CONSEIL GÉNÉRAL

**Nicole Poirier invite
à accompagner autrement
les malades d'Alzheimer** / p. 24-25

Le Cahier partenaires



→ Thierry Clément.

Journée Alzheimer : plus de 1 000 personnes mobilisées

Le 18 juin 2013, à l'appel du Conseil général de l'Ain, de l'Ireïs, de l'Adea et de l'association Ain-Québec, plus de 1 000 personnes ont participé à des rencontres professionnelles et à une soirée grand public autour de Nicole Poirier.

Pourquoi cette réussite ?

Parce que la maladie d'Alzheimer touche 8 000 personnes dans l'Ain aujourd'hui et 850 000 en France.

Parce que cette maladie s'attaque aux fonctions cognitives et bouleverse plus que d'autres le quotidien des malades et de ceux qui les accompagnent : familles et professionnels du domicile et de l'établissement.

Parce que le Conseil général de l'Ain, l'Ireïs, l'Adea et Ain Québec ont su mobiliser dans un comité de pilotage l'ensemble des représentants qui, dans l'Ain, agissent et innovent en faveur des malades.

Parce que des moyens sûrement insuffisants ont été déployés dans le cadre du plan Alzheimer (Maia, accueil de jour...) mais que le déficit principal est celui du sens.

Parce que l'attente des professionnels qui agissent avec beaucoup de compétence, c'est de se doter et de partager une philosophie de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie.

Parce que Nicole Poirier propose et développe au Québec des réponses concrètes qui ne sont pas des recettes mais le produit d'un autre regard, d'une nouvelle approche humaniste de la maladie d'Alzheimer.

Parce qu'au-delà de la maladie d'Alzheimer, la réflexion portée par Nicole Poirier s'applique en général aux accompagnements des personnes dans le domaine social en sortant des étiquettes que l'on colle sur les personnes pour voir derrière les potentialités de chacune.

Parce que nous partageons tant de choses avec nos amis québécois. Nicole Poirier m'a confié durant le repas qu'elle a vu pleurer son père lorsqu'elle était enfant lors de la célèbre phrase du général de Gaulle « Vive le Québec libre ! » et que ce qui résonnait pour lui c'était « libre » ! Être malade, perdre ses fonctions cognitives mais rester un homme, debout avec tout ce qui reste de liberté possible, tel est le message que nous allons prolonger dans les années à venir.

Thierry Clément

Directeur Général Adjoint du Conseil général,
chargé de la Solidarité

SOMMAIRE

→ **Bourg Habitat** accompagne ses locataires dans la démarche BBC. / **p. 18-19**

→ **ALFA3A** gère le centre de loisirs intercommunal de Lent. / **p. 20-21**

→ L'**UDAF** informe les tuteurs familiaux. / **p. 23**

→ Retour sur la Journée Alzheimer organisée par le **Conseil général**. / **p. 24-25**

→ L'**ADAPA** sensibilise ses salariés autour de la maltraitance. / **p. 26-27**

→ L'**Orsac** a réuni ses deux services d'accompagnement à la vie sociale. / **p. 29**

→ L'**Adapei** développe l'aide aux aidants familiaux / **p. 30-31**

→ La **MSA** sera présente à la finale nationale de labour. / **p. 32-33**

→ Fiche signalétique, pour connaître les partenaires du magazine en une page synthétique de présentation. Dans ce numéro : l'**Adapei de l'Ain** / **p. 34**

PARTENARIAT

La MSA s'engage pour le don du sang



→ De gauche à droite, en haut : Dominique Legrand, directrice de l'EFS Rhône-Alpes ; Roger Praile, président de l'UD-FADSB69 ; Olivier de Seyssel, président de la MSA Ain-Rhône ; Véronique Piroux, présidente de l'UD-FADSB01. En bas : Ludovic Martin, directeur général de la MSA Ain-Rhône ; Joëlle Morandat, présidente du Comité départemental de l'Ain (MSA Ain-Rhône) et David Marshall, directeur-adjoint de la MSA Ain-Rhône.

→ Le 30 mai, la MSA Ain-Rhône a affirmé son soutien à l'Établissement français du sang (EFS) Rhône-Alpes et aux Unions départementales fédérées des associations pour le don de sang bénévole (UDFADSB) de l'Ain et du Rhône, par la signature d'une convention visant à renforcer les actions de promotion du don du sang bénévole. Par cette convention, les signataires souhaitent renforcer les initiatives partenariales locales, notamment à destination du public privilégié de la MSA, organisme chargé de gérer la protection sociale obligatoire des salariés, des exploitants, des chefs d'entreprise du monde agricole et de leurs familles. Pour rappel, le don du sang est volontaire, anonyme, bénévole, il ne peut être rémunéré et il n'est effectué qu'avec le consentement du donneur de sang. Devant des besoins toujours croissants pour pérenniser l'approvisionnement en produits sanguins et répondre aux besoins des malades, des blessés, des brûlés... il est nécessaire de maintenir la mobilisation des donneurs de sang, de trouver de nouveaux donneurs bénévoles et de les fidéliser. ●

AIDE À DOMICILE

Entre France et Québec

→ Le réseau ADMR de l'Ain va apporter sa contribution dans le projet de recherche menée par l'IREIS autour des pratiques d'aide à domicile dans le cadre d'une comparaison internationale France/Québec. Il s'agit de croiser les regards et les pratiques des deux pays, mieux connaître les champs de compétence des salariés, des bénévoles et des aidants naturels du secteur et repérer les évolutions dans le champ du handicap, de la vieillesse et de la protection de l'enfance. Une délégation québécoise s'inspirera du fonctionnement de l'ADMR à partir de l'observation de situations concrètes et des démarches quotidiennes menées par les services. L'étude sur le terrain commencera à l'automne. ●

AIDE A DOMICILE

Une loi sur la dépendance pour fin 2013 ?

→ Lors du congrès de l'Uniopss* début 2013, le président de la République avait réaffirmé la place des départements dans les politiques sociales et annoncé une loi sur la dépendance pour fin 2013. « Le 19 juin 2013, lors de l'assemblée générale de l'UNA**, précise Martine Verne, directrice de l'ADAPA, la ministre aux Personnes âgées Michèle Delaunay a indiqué sa volonté de mettre en place un cahier des charges pour améliorer l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et sa distribution, et dit que le concept de service publique devait être renforcé en lien avec les services non lucratifs. » ●

* Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux.

** Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« Zoonoses, de l'animal à l'homme », thème de l'AG de la MSA



→ De gauche à droite : Gérard Bornaghi, 1^{er} vice-président ; Olivier de Seyssel, président ; Dr André Boibieux et Ludovic Martin, directeur général de la MSA Ain-Rhône.

→ Le 16 mai, de nombreux élus de la MSA Ain-Rhône étaient présents pour l'assemblée générale, à Saint-Vulbas. Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour la MSA de réunir tous ses élus, ainsi que ses nombreux partenaires du monde agricole et social, afin de faire le bilan de l'année écoulée et présenter les projets et les actions de l'année en cours. À l'issue de la partie statutaire, le Dr André Boibieux, praticien hospitalier, service des maladies infectieuses aux CHU* Croix-Rousse et Edouard Herriot à Lyon, est intervenu sur le thème « Les zoonoses : de l'animal à l'homme », en présentant un panorama de ces maladies infectieuses et des mesures de prévention. ●

* Centres hospitaliers universitaires



B O U R G



BOURG HABITAT

Développement durable et baisse

LES LOGEMENTS BBC DU CLOS DE LA RIPPE À MONTAGNAT ILLUSTRENT LA POLITIQUE DU BAILLEUR SOCIAL : RÉPONDRE À LA RÉGLEMENTATION ET BAISSER LES CHARGES DE SES LOCATAIRES.



→ Bourg Habitat s'engage à suivre les consommations d'énergie des locataires du Clos de la Rippe à Montagnat pendant deux ans.

« **V**otre consommation sera divisée par quatre par rapport à la moyenne française, si plusieurs modalités sont respectées. » Ce 28 mars 2013, Jean-Luc Luez, directeur de Bourg Habitat, et son équipe en font la promesse aux nouveaux locataires et propriétaires du lotissement Clos de la Rippe à Montagnat, réunis dans la salle communale. Mais comment profiter pleinement de son logement labellisé bâtiment basse consommation (BBC) ? C'est à cette question que

la réunion d'information répond. Car les 40 logements en service, dont 36 en location et 4 en accession sociale à la propriété, sont de très haute qualité. Outre le label BBC, ils ont reçu la certification

Habitat et Environnement de l'organisme Cerqual, filiale de l'association Qualitel. « Notre premier objectif est de faire baisser les charges de nos locataires, explique Jean-Luc Luez. Le label BBC devient une obligation avec la réglementation thermique (RT) 2012. Mais construire du logement BBC représente un investissement financier lourd pour Bourg Habitat. Nous avons donc tout

intérêt à ce que nos locataires bénéficient d'économies d'énergie et d'un plus grand confort. »

Quatre relevés de compteurs par an

Fort de l'expérience BBC d'autres constructeurs, Bourg Habitat en a tiré quelques enseignements pour obtenir les résultats attendus. « L'idée, c'est de mieux accompagner nos locataires et de mieux leur expliquer les modalités d'utilisation de leur installation BBC. » Le bailleur social s'engage ainsi à suivre leurs consommations d'énergie sur deux ans. En 2013 et 2014, quatre relevés de compteurs (électrique, eau chaude, pompe à chaleur intérieure et extérieure...) leur seront demandés. « Nous souhaitons tout d'abord vérifier que nos installations sont bien réglées et qu'il n'y a pas de dysfonctionnement. Ensuite, nous voulons obtenir une baisse des charges. » Les nouveaux habitants du Clos de la Rippe à Montagnat sauront dans quelques mois s'ils ont adopté les bons gestes dans leur logement. Le guide BBC remis à leur entrée dans le logement les y aidera ainsi que les équipes de Bourg Habitat. Résultats à suivre. ●

A.S.

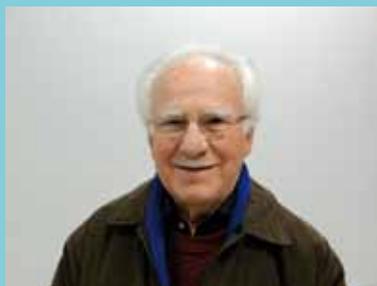
“ Adopter les bons gestes ”

Des charges, c'est possible

TÉMOIGNAGES

Des résultats attendus

→ Edmond Joly loue un appartement en rez-de-chaussée au Clos de la Rippe depuis le 15 février 2013. « J'ai vécu à Saint-André-sur-Vieux-Jonc pendant 11 ans. Pour des raisons familiales, j'ai voulu me rapprocher de mon frère qui habite à Montagnat. Quand il a eu connaissance de ces logements, j'ai fait une demande à Bourg Habitat et me voilà. » Edmond Joly se dit satisfait de la réunion d'information. « J'ai tout compris, mais j'attends surtout des résultats en matière d'économies d'énergie. » ●



→ Edmond Joly compte bien profiter des avantages de son appartement BBC.

Des conseils utiles

→ Muriel Samson et Grégory Borg ont emménagé dans une maison en location-accession au Clos de la Rippe, le 15 juillet 2012. « Nous avons choisi Montagnat pour être proches de Bourg et à la campagne. Nous nous sentons bien dans notre maison de 86 m² sur deux niveaux. Même si la réunion s'adressait plus aux locataires, nous avons pu poser des questions. Il y a eu une bonne information sur le chauffage, par exemple, ne pas obstruer les bouches d'aération, et des conseils utiles pour réaliser des économies d'énergie. Il nous reste des choses à revoir dans notre maison. Mais nous n'avons pas encore assez de recul pour dire si nous avons bien géré nos réglages. » ●



→ Le jeune couple va bientôt pouvoir évaluer la pertinence des réglages dans sa maison BBC.

INTERVIEW

3 questions à Grégoire Magnien, architecte

→ **Quelle expérience avez-vous des logements BBC ?**

Cela fait plusieurs années que nous pratiquons le BBC et que nous réalisons des bâtiments de niveau passif ou positif. J'ai fait les premiers logements BBC de Bourg Habitat et de Dynacité. Notre marque de fabrique, c'est d'être pionnier sur les aspects environnementaux et d'être capable de mettre en œuvre les techniques et produits nouveaux. Parallèlement, nous sommes sollicités pour faire de la recherche et de l'expérimentation. Par exemple, pour la construction à base de béton cellulaire.

→ **Comment est né votre projet pour Montagnat ?**

J'ai été candidat en matière d'urbanisme, puis j'ai participé au concours d'architecte et notre projet a été retenu. Outre les aspects environnementaux, mon analyse du site montrait qu'il n'y a pas un cœur de village dense à Montagnat, mais une prédominance du végétal avec les jardins et les bois aux abords des propriétés. Il était important que cette opération de 40 logements ne soit pas identifiée comme le cœur de village.

→ **Quelles sont les autres caractéristiques de votre projet ?**

Il fallait concilier l'opération avec le voisinage préexistant et essayer de le préserver. Ma recherche m'a conduit à garder des espaces verts maîtrisés par Bourg Habitat, non par des particuliers. Nous sommes sur du logement social, avec des petites unités. J'ai donc laissé six lots pour des maisons individuelles en front de rue dont le bâti devrait être dans l'esprit du village. ●



→ Une vingtaine d'habitants du Clos de la Rippe à Montagnat ont participé à la réunion d'information sur leur logement BBC le 28 mars dernier.



ALFA3A

Bienvenue chez Graines de malice

GÉRÉ PAR ALFA3A, LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE LENT EST NÉ DE LA VOLONTÉ DE QUATRE COMMUNES RURALES D'APPORTER ENSEMBLE UNE RÉPONSE COHÉRENTE AUX BESOINS DES FAMILLES.



→ « Le projet pédagogique du centre s'inscrit dans le projet éducatif d'ALFA3A », soulignent Olivier Debost, directeur du centre de loisirs, et Olivier Pichon, directeur du service Animation d'ALFA3A.

Samedi 8 juin, la fête de fin d'année de l'accueil périscolaire et du mercredi « Graines de malice » a réuni de nombreux enfants et parents, autour de divers jeux et défis sur le thème des cow-boys. Cette année, elle a lieu à Dompierre ; l'année prochaine, rendez-vous sera donné à Lent et, les années suivantes, à Servas et Saint-André-sur-Vieux-Jonc. Car le centre de loisirs est intercommunal. Il est même exemplaire de la volonté de communes rurales d'agir ensemble afin d'offrir un service cohérent et adapté, répondant aux besoins des familles, sur tout leur territoire.

“ *L'intelligence du projet, c'est la mutualisation des moyens* ”

Créé en 1997 à Lent, géré par ALFA3A depuis 2009, le centre de loisirs est ouvert les mercredis et durant les petites et grandes vacances, avec une fréquentation moyenne allant de 20-30 enfants le mercredi jusqu'à

60 par jour en juillet. Son fonctionnement est financé à 45 % par les quatre communes à parts égales, 35 % par les familles, 12 % par la CAF et 5 % par le Conseil général.

L'accueil périscolaire est ouvert avant et après la classe, dans les quatre communes, chacune prenant en charge l'organisation et le financement du service.

« *L'intelligence du projet, c'est la mutualisation des moyens, du personnel, qui permet aussi d'avoir un projet pédagogique cohérent entre le périscolaire et l'accueil de loisirs* », souligne Olivier Pichon, directeur du service Animation d'ALFA3A. « *Le centre a une équipe permanente de 13 salariés, soit 8 équivalents temps plein (ETP), complétée par des vacataires pendant les vacances* » explique Olivier Debost, directeur du centre. L'emploi du temps des directrices des accueils périscolaires passe aussi par l'animation du centre de loisirs.

Le comité de pilotage de l'ensemble, réunissant des membres de chaque commune et de l'équipe de direction du centre, se réunit une fois par trimestre. « *Il y a une cohérence entre l'école, le périscolaire et le centre de loisirs. Dans le projet pédagogique, il y a vraiment le*

souci du rôle et de la place de l'enfant, d'être à l'écoute des besoins, des souhaits, des attentes. L'équipe de personnel est fidèle et offre un service de qualité. Le retour des parents est excellent, unanime », souligne Marie-Claire Panabières, adjointe au maire de Lent.

Le projet pédagogique de « Graines de malice » s'inscrit dans la lignée du projet associatif d'ALFA3A, avec pour mots clés Accueillir, Associer, Accompagner. « Accueillir tous les enfants, les impliquer dans l'action, les accompagner vers l'autonomie » rappelle Olivier Pichon.

Favoriser l'esprit créatif des enfants

Au-delà du projet pédagogique du centre, renouvelé chaque année, un projet pédagogique est établi pour le centre de loisirs estival. Trois objectifs résument celui de l'été 2013 : « 1) que le groupe partage des aventures communes et fédératrices ; 2) favoriser l'esprit créatif des enfants ; 3) favoriser la transmission de savoirs ».

Qu'ils rejoignent le groupe des 3/5 ans, des 6/8 ans, des 9/11 ans ou des ados, qu'ils s'inscrivent à la journée ou à la semaine, les enfants partageront cet été des aventures autour de thèmes hebdomadaires invitant à ouvrir l'imaginaire et explorer le monde de la science, des animaux, des art'ist... Au programme : activités, sorties hebdomadaires (baignade, VTT, visite d'une ferme...), veillées du jeudi, rencontres inter-centres...

Impliquer les enfants, c'est aussi impliquer activement les parents. Les thèmes d'animation donnent lieu à de ludiques rencontres entre duos parent-enfant. Le vendredi en fin de journée est aussi un moment propice à l'échange, autour d'une exposition, du récit de la semaine... Le nom même du centre, « Graines de malice », est le fruit d'un concours invitant les familles à formuler leurs propositions. ● **A.P.**



→ En janvier, un apiculteur du rucher-école de Servas est venu expliquer aux enfants la vie des abeilles.

INTERVIEW

3 questions à Michel Buellet, maire de Lent

→ Comment est né le centre ?

Il y a quinze ans, une garderie périscolaire existait à Lent. La CAF a soutenu le projet de créer un centre de loisirs avec les communes voisines. Nous avons créé une association. La commune avait acquis du foncier pour construire la nouvelle école, une bibliothèque. Elle a construit les locaux et en est propriétaire. Nous sommes quatre communes rurales, c'est vraiment une solidarité intercommunale.

→ Pourquoi avoir choisi de confier sa gestion à ALFA3A ?

L'association qui gérait le centre depuis le début était en déficit financier. Nous avons cherché une association gestionnaire de centre de loisirs qui puisse nous aider. ALFA3A a répondu à notre demande. Ça se passe vraiment bien. L'équipe de personnel s'investit. Elle est fidèle : il y a peu de turn-over.

→ Quels sont les projets ?

Le centre fonctionne bien, il est à taille humaine. On n'imaginerait pas de travailler autrement. Aujourd'hui, avec les contraintes d'encadrement de plus en plus lourdes, la réforme des rythmes scolaires qui entre en vigueur à la rentrée 2014, la baisse des dotations de l'État, on entre dans une période compliquée. Comment continuer à trouver l'équilibre financier ? ●



En bref

- 245 enfants ont fréquenté le centre de loisirs en 2012 : 40 % de Lent, 25 % Servas, 10 % Dompierre-sur-Veyle, 10 % Saint-André-sur-Vieux-Jonc, 15 % des communes environnantes.
- « Graines de malice » peut accueillir un enfant porteur de handicap ou d'une maladie chronique.
- Une aide financière au poste de directeur du centre de loisirs a été attribuée pour trois ans par le FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire). ●

PARTENARIAT

Bourg Habitat, partenaire du Tour de l'Ain



→ Pour la troisième année consécutive, Bourg Habitat soutiendra le meilleur grimpeur cycliste sur les routes de l'Ain du 9 au 13 août. Bourg Habitat a choisi ce maillot à pois pour les valeurs qu'il représente : courage, persévérance, humilité et solidarité. ●

SEMAINE NATIONALE DES HLM

À la MARPA de Neuville



→ La foule des grands jours s'est déplacée pour inaugurer la MARPA.

→ À l'occasion de la Semaine nationale des HLM, le 15 juin, Dynacité, la MSA, le Conseil général de l'Ain, la Communauté de communes Chalaronne Centre et l'ensemble des partenaires ont inauguré la Maison d'accueil rurale pour personnes âgées de Neuville-les-Dames. L'établissement comporte 23 logements et atteint un niveau de performance énergétique équivalent au label BBC (Bâtiment basse consommation). Coût immobilier : près de 2 500 000 €. ●

FORMATION

Les « éduc'acteurs » ont rénové La Vattay

→ Du 3 au 6 juin, le centre de vacances de la Vattay, structure de l'ADAPEI de l'Ain, a fait peau neuve, grâce à 32 moniteurs-éducateurs en première année de formation à l'ADEA (Bourg-en-Bresse). Réunis en association afin de monter leur projet, les « éduc'acteurs » avaient préparé leur action de A à Z : organisation matérielle du chantier, recherche de partenaires, communication... Le jour J, tout le monde était à pied d'œuvre. Des résidents du foyer d'accueil médicalisé (FAM) de Saint-Jean-de-Gonville ont rejoint l'équipe et mis la main à la pâte, via des ateliers créatifs. Les trois jours se sont achevés par un convivial thé festif au foyer. « Le séjour a été très court mais très enrichissant, très formateur. L'équipe était très motivée. Nous avons appris à mutualiser les compétences, s'adapter aux imprévus, vivre en collectivité », souligne Catherine Paccaud, présidente des éduc'acteurs.

Au programme des travaux : rénovation des peintures des couloirs et de la salle d'activités, réalisation d'une fresque murale, aménagement d'un terrain de boules et d'un barbecue, création et installation de mobilier de jardin... « Nous envisageons de revenir en septembre pour remercier tous les partenaires qui nous ont fait confiance, nous ont offert du matériel. » À suivre donc. ●



→ Le dernier jour du chantier, les éduc'acteurs ont rejoint les résidents du FAM de Saint-Jean-de-Gonville pour un thé festif.

MAISON DE SANTÉ

Du neuf à Neuville-les-Dames



→ Les élus de la commune de Neuville-les-Dames ont confié à Bourg Habitat la réalisation d'une maison pluridisciplinaire de santé et de dix nouveaux logements locatifs. En cours de construction sur un terrain de 2 600 m², près du stade, ce nouvel ensemble accueillera fin 2014 plusieurs professionnels de santé (médecin, infirmières, kinésithérapeute, pharmacienne...). ●

MÉDICO-SOCIAL

Inauguration du SESSAD Arc-en-ciel



→ Michel Raymond, maire de Trévoux, a coupé le traditionnel ruban en présence de Jean-Claude Michalon, président de l'Orsac, de Gilbert Guy, directeur de l'établissement.

→ Créé en 1994, le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) de l'ITEP* L'Arc-en-ciel (ORSAC) à Trévoux s'est renforcé par un accompagnement dit classique depuis janvier 2012. Inauguré le 21 mai dernier, le service accueille en moyenne et longue durée des enfants de 4 à 20 ans présentant des troubles psychologiques, dont l'expression perturbe la socialisation et/ou l'accès aux apprentissages. Ce service a pour but de préserver le maintien des enfants dans leur milieu de vie et de scolarité ordinaire. Le maire de Trévoux et le président de l'Orsac ont souligné, tour à tour, le caractère novateur de l'établissement. ●

* Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.



UDAF

Information et soutien aux tuteurs familiaux

UNE PERSONNE EST CONSIDÉRÉE COMME AIDANT FAMILIAL LORSQU'ELLE S'OCCUPE D'UN MEMBRE DE SA FAMILLE DÉPENDANT, HANDICAPÉ OU MALADE.



→ L'entrée du services aux tutelles, à Bourg-en-Bresse.

En matière sociale en France, l'aidant familial caractérise une personne aidante, mais il se différencie des professionnels de l'aide et du soin. La présence de proches aux côtés de personnes dépendantes ou vulnérables est essentielle et leur mission est d'autant plus compliquée qu'ils se voient souvent confier les mesures judiciaires de protection (tutelles et curatelles) de leurs proches. Or, ces aidants familiaux sont trop souvent isolés et peinent à obtenir des informations relatives à leurs obligations et à l'étendue de leur mission. Pourtant, ils gèrent au quotidien les situations d'un de leurs proches, avec tout ce que cela comporte comme difficultés à surmonter. L'article 415 du Code civil, modifié par la réforme des tutelles (2007), stipule que la protection des personnes vulnérables est « un devoir des familles et de la collectivité publique ». La réforme renforce ainsi la primauté familiale. Le Code de l'action sociale et des familles précise que « les personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique (...) bénéficient, à leur demande, d'une information qui leur est dispensée dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État »*.

Création d'un service compétent

Attachée à sa mission d'aide et de soutien des familles, l'UDAF de l'Ain répond à cette obligation en mettant ses compétences au service des familles, afin de les aider et de les conseiller. « Dans le département de l'Ain, les services gèrent environ 3 000 mesures et autant sont confiées directement aux familles, explique Éric Moreau, directeur de l'UDAF de l'Ain. La loi de 2007 a prévu que

tous les tuteurs familiaux puissent bénéficier d'un soutien, mais n'en a pas prévu le financement... L'UDAF de l'Ain assure ce service pour lequel elle souhaite une reconnaissance officielle en s'engageant dans le cadre d'une convention d'objectifs avec l'UNAF (Union nationale des associations familiales) et l'État sur des fonds dédiés à l'activité familiale. À ce titre, nous avons déposé une demande auprès du Procureur de la République afin d'être inscrit sur la liste des organismes légalement habilités à proposer ce service en application du Code de l'Action Sociale et des Familles. La loi a réaffirmé le principe de priorité familial pour l'exercice de la protection des majeurs en situation de vulnérabilité. Aussi, nous souhaitons apporter aux familles : écoute, informations claires sur leurs droits et leurs obligations, remise de documentation et soutien technique et concret, avec transmission de modèles de courriers types par exemple. En aucun cas nous ne nous substituerons aux aidants. Ce service sera dispensé par du personnel qualifié, titulaire du Certificat national de compétences en matière de protection juridique. Cette mission sera d'ailleurs assurée dans un premier temps par le directeur des services. » Par la création de ce service, l'UDAF de l'Ain entend accomplir son rôle d'accompagnant des familles et de protecteur des valeurs familiales. Elle s'engage dans cette action en partenariat avec les autres services mandataires judiciaires du département. ● G. L.G.-V.

* Article L 215-4

Une invitation à accompagner

À L'INITIATIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL EN LIEN AVEC L'ASSOCIATION AIN QUÉBEC, L'IREIS ET L'ADEA, LA JOURNÉE ALZHEIMER « UN AUTRE REGARD » A REMPORTÉ L'ADHÉSION DE TOUS LES PROFESSIONNELS QUI SE SONT MOBILISÉS POUR Y PARTICIPER.



→ 650 personnes ont participé à la première journée professionnelle Alzheimer organisée dans l'Ain, le 18 juin.

« Un discours clair et très illustré, quels que soient nos métiers et nos compétences. » De l'avis général, l'intervention de Nicole Poirier invitée à la première journée professionnelle Alzheimer orga-

nisée dans l'Ain, a conquis son public, très nombreux – professionnels et étudiants –, et le grand public lors de sa conférence le soir. L'entrée en matière de la directrice de la Maison Carpe Diem (Québec), sur le langage, a donné le ton de la journée. « C'est le fil conducteur, commente un cadre de santé, pour nous faire prendre conscience qu'avec nos connaissances et nos statuts, et malgré trente années de recherche sur la maladie d'Alzheimer, nous avons encore beaucoup à apprendre. » Pour Jacques Rabut, vice-président du Conseil général en charge de l'action sociale, l'accompagnement de Carpe Diem auprès des personnes atteintes de la maladie Alzheimer et apparentées est « une remise en cause culturelle. Quand on fait le parallèle avec l'enseignement, – la méthode pédagogique Montessori en particulier –, on exploite le potentiel des personnes au lieu d'imposer un protocole... Il faut voir comment l'approche de Carpe Diem pourrait s'envisager dans nos unités de vie. Le témoignage de Nicole Poirier montre que l'accompagnement repose aussi sur des personnels compétents socialement. La technicité ne suffit pas. Dans le cadre du schéma départemental en faveur des personnes âgées 2013-2018, nous souhaitons pérenniser le travail du comité de pilotage qui a initié cette journée ». ●

A.S. et A.P

« On peut innover de l'intérieur »

→ **Nicole Poirier, fondatrice et directrice de la Maison Carpe Diem (Québec), invitée pivot de la journée Alzheimer « Un nouveau regard » :**

« Les échanges de cette journée ont été très encourageants. En France comme au Québec, la situation a évolué. Il y a dix ans, on disait que j'avais un message idéaliste. Aujourd'hui, de nombreuses petites expériences se développent. On ne parle plus de démence, on essaye de ne plus emprisonner dans des étiquettes. Je sens une réelle volonté politique de soutien, c'est très porteur. Mais il y a les mêmes défis en France qu'au Québec. Les structures sont très orientées vers le soin, très hiérarchisées, très rigides. Il faut être prêt à changer les choses, bouger les horaires... Se lever quand il en a envie, ce n'est pas un privilège du patient, c'est un droit. Il y aurait moins de troubles du comportement si on laissait plus les patients faire les choses. Les témoignages de la journée sur ce qui se fait dans les PASA* étaient impressionnants. Ils permettent de comprendre ce qui est transférable, transposable dans les expériences. Carpe Diem existe depuis vingt ans au Québec, mais c'est encore la seule maison qui fonctionne comme ça. On peut innover de l'intérieur sans forcément que les lois changent. » ●



* Pôle d'activités et de soins adaptés.

autrement les personnes malades

TÉMOIGNAGES

« Je rêve que Carpe Diem s'installe chez nous »

→ **Lydia Tosello, coordinatrice gérontologique du Clic* Dombes-Saône** : « Dans les Clic, nous recevons toute la journée des familles, notamment concernées par cette pathologie. Nicole Poirier fait écho à tout ce que l'on peut apporter comme conseils pour savoir bien prendre en charge la personne. Et nous travaillons à aider les aidants familiaux car les familles s'épuisent. Sur notre secteur, il y a plus de réponses : l'accueil de jour, la plateforme de répit et l'équipe spécialisée Alzheimer pour l'intervention à domicile. Notre travail consiste aussi à faire le lien avec les professionnels existants. Nous essayons d'avoir une réponse globale, ce qui est dévolu à la Maia** qui se développe doucement sur le territoire. Je rêve que Carpe Diem s'installe chez nous. Mais, comme le baluchonnage***, juridiquement ce n'est pas possible pour le moment. »

*Centre local d'information et de coordination gérontologique

**Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

*** Le baluchonnage, mot québécois, est un service de remplacement des aidants familiaux (conjoint, enfants...) vivant avec la personne âgée, assuré par des professionnels de l'aide et des soins à domicile. Ce service à domicile est proposé par exemple par le Conseil général du Lot-et-Garonne et les organismes de retraite depuis 2012.

« Et dans les grandes structures d'accueil ? »

→ **Sylvie Tronchère, Anne-Mary Dost, Josiane Morel, bénévoles et administratrices de France Alzheimer de l'Ain** : « C'est important que le Département ait fait le pas, car cette journée officialise toutes les démarches qui existent dans l'Ain. Nicole Poirier a présenté une approche non conventionnelle à laquelle nous sommes sensibles, mais nous ne savons pas comment la mettre en œuvre. Il s'agit de plus humaniser l'accompagnement de la personne malade : bien comprendre comment communiquer avec elle, s'interroger sur ce qu'elle peut vivre. L'exemple vaut pour une petite structure, mais pour une grande ? »

Carpe Diem en bref

→ Créée en 1996 au Québec, Carpe Diem est un organisme communautaire autonome, dirigé par un conseil d'administration composé majoritairement des proches des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il gère une maison accueillant et accompagnant des malades. L'accompagnement repose sur une approche humaine basée sur l'empathie, le respect de la liberté d'action et du rythme de la personne, le regard porté sur ses capacités et non sur ses difficultés, le partage de la vie quotidienne. Carpe Diem est reconnu aujourd'hui comme un modèle de solution alternative à l'accompagnement traditionnel, y compris par le réseau de santé publique. Centre de ressources Alzheimer, Carpe Diem participe à diverses recherches et apporte son expérience, au Québec, en France, en Belgique. ● www.alzheimercarpediem.com



« Ce n'est pas le pyjama, mais la personne qui est dedans qui compte »

→ **Fatiha Lasri, cadre de santé au Centre hospitalier de Trévoux, chargée de l'unité de vie protégée (24 résidents) et du secteur Ehpad (145 résidents)** : « Dans notre établissement, nous sommes sur une dynamique de travail qui s'inspire de Carpe Diem. Je travaille par exemple sur le renouvellement des tenues professionnelles des équipes de l'unité de vie protégée. Nous réfléchissons au pyjama pour les agents de nuit. Nicole Poirier dit : "Ce n'est pas le pyjama, mais la personne qui est dedans qui compte." Nous connaissons aussi le jardin thérapeutique. L'intérêt de la démarche est d'avoir de la constance car en Ehpad, on a beaucoup de mouvements de personnel. Nous devons arriver à pérenniser notre jardin. Nicole Poirier a aussi évoqué le projet de maison en Isère de l'association française Ama Diem pour l'accompagnement des jeunes atteints par la maladie et de leurs familles. Créer une maison Carpe Diem dans l'Ain, pourquoi pas ? » ●



→ « Des expériences se font dans l'Ain, ce n'est pas un désert, mais il y a besoin de les faire connaître », a conclu Jacques Rabut, vice-président du Conseil général de l'Ain en charge de l'action sociale.



→ « Il faut favoriser l'accompagnement global. La question des financements n'est pas la seule. Il faut faire travailler les professionnels les uns avec les autres, associer les acteurs de l'ambulatoire. Mettre en place des filières gérontologiques est important ; il en existe déjà une en Val de Saône, une en Bresse, une sur le territoire Annecy - Pays de Gex » a souligné Philippe Guétat, délégué départemental Ain de l'Agence régionale de santé (ARS).

Le compte-rendu de la journée et la conférence de Nicole Poirier sont en ligne sur le site Internet du Conseil général. www.ain.fr



ADAPA : AIDE À DOMICILE

Des rencontres autour de la ma



POUR AMÉLIORER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET RÉPONDRE À SES OBLIGATIONS D'EMPLOYEUR, L'ADAPA ORGANISE DES TEMPS D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES AVEC SES INTERVENANTS À DOMICILE.



→ L'objectif est de mettre le personnel dans une position de vigilance.

« Comment ne pas être maltraitant en donnant le repas en un quart d'heure ? » Pour protéger à la fois les bénéficiaires des services d'aide à domicile et ses salariés, l'Adapa organise, en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit de l'Ain (CDAD) et l'association Aide aux victimes et médiation dans l'Ain (Avema), sept temps de rencontre et d'échanges sur la prévention de la maltraitance des personnes âgées. De juin à fin 2013, chaque réunion accueille au maximum vingt-cinq intervenants à domicile volontaires sur les quarante-neuf équipes de l'Adapa réparties dans l'Ain. Elle est animée par un psychologue de l'Avema, un responsable de secteur de

“ Mieux identifier les situations à risque ”

l'Adapa et une juriste du CDAD. « L'objectif est d'informer les intervenants à domicile sur les outils existants, les circuits d'alerte et de signalement pour pouvoir identifier les situations à risque, précise Christelle Roudaut, responsable des services de l'Adapa. Il s'agit de mettre le personnel dans une position d'écoute, de vigilance, pas seulement dans l'action d'aide à domicile. Nous avons aussi une position complémentaire à celles des aidants familiaux qui doit permettre de travailler sur le repérage. »

Des situations très compliquées

Pour Martine Verne, directrice de l'Adapa, il s'agit une préoccupation de longue date liée à la loi de rénovation et de modernisation de l'action sociale de 2002. « En tant qu'employeur, nous avons l'obligation de nous interroger sur notre positionnement par rapport aux bénéficiaires de nos services, qui sont fragiles, et par rapport à nos salariés en matière de prévention des risques professionnels. » Depuis septembre 2012, la question de la maltraitance est plus particulièrement prise en compte par un groupe de travail interne de sept à huit responsables de secteur volontaires. Animé par Christelle Roudaut, le groupe a choisi de partager les constats avec les intervenants à domicile pour les accompagner de la meilleure façon possible. Les temps de rencontre se sont concrétisés. « Sur le terrain, les intervenants peuvent être confrontés à des situations très compliquées. À quoi s'ajoute un plan d'aide à domicile de plus en plus serré sur le plan budgétaire et la pression du temps d'intervention – faire vite pour que ça coûte le moins cher possible – précisent Martine Verne et Christelle Roudaut. À terme, le recueil des pratiques professionnelles devrait nous procurer des arguments pour montrer comment les choix des décideurs politiques impactent la situation des aidants et des salariés qui interviennent à domicile, donc celle des bénéficiaires. » ● A.S.

Maltraitance

TÉMOIGNAGES

« Savoir comment réagir »

→ **Géraldine Pascanet, auxiliaire de vie sociale de l'Adapa depuis mai 2002 sur le secteur de Bagé-le-Châtel, a participé à la réunion d'information sur la prévention de la maltraitance des personnes âgées organisée à Mézériat le 21 juin.**

« Nous avons toujours besoin de nous former. Les formations permettent de prendre du recul. Je suis les personnes âgées depuis dix ans et c'est important de se remettre en question. Les formations permettent aussi de discuter avec d'autres personnes, d'échanger, car nous avons des situations lourdes parfois. Ce que j'attendais de cette journée, c'est de pouvoir discuter ensemble, avec les autres intervenants, car à domicile, nous sommes seuls. Avoir des réponses et parler des situations difficiles. Savoir comment réagir. Si on s'aperçoit qu'il y a maltraitance morale de la part de la famille ou d'un aidant, quelle aide peut-on apporter à la personne ? La première chose pour nous, c'est de prévenir notre chef de secteur. Mais est-ce à nous d'en parler à la famille ? Est-ce qu'on peut en parler à un autre intervenant à domicile, au médecin, à l'infirmière... ? Il faut voir nos limites à nous aussi. À force d'être confrontés à des situations très difficiles, à force d'être confondus avec la femme de ménage, quand rien ne va jamais ou que la personne âgée est agressive, nous avons le droit de dire : stop. Est-ce que nous ne sommes pas maltraitants nous aussi d'une certaine façon ? »

« Réaliser un bilan des réunions »

→ **Pour le Conseil départemental de l'accès au droit de l'Ain (CDAD) qui co-organise les sept temps d'échanges autour de la maltraitance des personnes âgées, la démarche de l'Adapa est très appréciée.**

« Quand une association ou une entreprise nous demande de l'aider à former ses salariés, nous avons le sentiment de remplir notre mission pour un employeur qui met en place une démarche bénéfique pour ses salariés, confie Sophie Dupuis-Fontaine, juriste et coordinatrice du CDAD. Ce temps de formation sur la maltraitance a une dimension juridique. Nous rencontrons des

personnes âgées qui nous confirment vivre des situations de maltraitance et nous avons de plus en plus de dossiers traitant de la maltraitance des personnes âgées. On ne peut qu'être séduit par un employeur qui souhaite sensibiliser son personnel sur cette question. Fin 2013, il faudra réaliser un bilan des réunions pour voir ce qu'il ressort et quelle action nous pourrions mettre en place. »

« Un réel échange »

→ **Thomas Saint-André, psychologue de l'Avema, anime les temps de rencontre de l'Adapa, aux côtés de Marion Barbier, juriste du CDAD.**

« Pour l'Avema, c'est la première fois que nous nous allions à une association d'aide aux personnes âgées autour de la maltraitance. Nous recevons très peu de personnes âgées. Cette action présente d'autant plus d'intérêt en matière de prévention. Nous sentons que ce problème parle aux intervenants à domicile et que quelque chose est à faire. Ces professionnelles ont un travail dur et sont isolées. Lors de la réunion à Mézériat, elles ont posé beaucoup de questions et témoigné d'histoires. Il y a eu un réel échange. Nous leur apportons des informations du point de vue juridique avec le CDAD, puis des clés cliniques – comment repérer les symptômes de maltraitance –. Un protocole d'information et de signalement a été défini. Elles savent qu'elle peuvent agir en concertation avec leurs collègues, leur équipe et leur hiérarchie. » ●

→ « La loi sur la dépendance doit évoluer. »

La tarification de la prise en charge d'une personne âgée présentant une perte d'autonomie et vivant à domicile est abordée dans un contrat d'objectif et de moyens (CPOM) depuis 2012. « Il induit une prise en charge globale et une réponse individualisée, précise Martine Verne. Mais la loi gérant l'APA* n'a pas évolué et reste basé sur le taux horaire. Or les financements liés à l'APA ont très peu évolué et ne répondent plus au besoin des personnes. Nous sommes bien dans une politique d'action sociale. Il est urgent de mettre en place une nouvelle réponse. »

* Allocation personnalisée d'autonomie

→ Le premier temps d'échanges à Mézériat le 21 juin a été ouvert au débat pour les animateurs et la quinzaine d'intervenants à domicile.



PARTENARIAT

Pôle Emploi signe un bail **avec la SEMCODA**

→ « *Nous croyons en l'avenir.* »

Cette confiance, la SEMCODA vient de l'exprimer dans un accord régional signé avec Pôle Emploi Rhône-Alpes. En 2013, la société a prévu d'embaucher près de 70 personnes en CDI, soit plus de 15 % de son effectif (524 salariés, dont 314 sur le terrain, dans les agences implantées dans cinq départements).

Opérateur de première envergure dans le logement en location ou en accession, mais aussi dans l'aménagement et les constructions sociales – au point d'être devenue la première SEM* de France dans ce secteur d'activité –,

la SEMCODA est aussi un opérateur régional pour l'emploi avec un taux d'embauche qui colle à son taux de croissance. Elle mène aussi en matière de ressources humaines une politique très volontariste : la formation représente près de 5 % de sa masse salariale ; elle prévoit de porter à plus de 12 % la part réservée aux plus de 50 ans dans ses recrutements ; elle s'impose une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et pratique une stricte égalité professionnelle hommes/femmes.

Pôle Emploi sera l'interlocuteur privilégié de la société selon cet accord



→ Pour la SEMCODA, Hervé Gilbert, directeur des ressources humaines, Gérard Lévy, directeur, Serge Fondraz, P-DG ; pour Pôle Emploi, Patrick Lescure, directeur régional, et Jean-Éric Pieraggi, chargé d'affaires Grands comptes.Marpa.

paraphé par Patrick Lescure, directeur régional, et Gérard Lévy, directeur de la SEMCODA. « *Vous comme nous avons de plus en plus en plus de clients* », dira ce dernier pour qui cette convention est l'occasion de tisser des liens et de montrer, « *dans une situation économique pas très sympathique* », que des entreprises peuvent être vecteurs d'emploi et de qualification. Cette convention qui porte sur le recrutement, les ressources humaines et le partenariat, sera révisée chaque année. Difficile de ne pas signer pareil accord par les temps qui courent ! ●

* Société d'économie mixte

LOGEMENT SOCIAL



© Dynacité

→ L'inauguration a réuni de nombreux habitants du quartier.

De l'inédit à Belley

→ Samedi 22 juin, Dynacité et la commune de Belley ont inauguré les nouveaux espaces extérieurs de la résidence du Clos Morcel. Ce projet de renouvellement urbain est inédit car le partenariat avec l'État, le Conseil général de l'Ain et la Région Rhône-Alpes s'est constitué en dehors de tout dispositif ANRU (Agence nationale pour le renouvellement urbain). La prochaine étape consistera à réhabiliter 276 logements du quartier. ●

DÉVELOPPEMENT DURABLE

À la une de la **Quinzaine éco-citoyenne**

→ L'association Césame a organisé à Bourg-en-Bresse la première quinzaine éco-citoyenne avec l'aide de jeunes en service civique. À cette occasion, le centre social Amédée Mercier a accueilli du 1^{er} au 14 juin une exposition sur le tri, le compostage et le circuit des déchets. Mercredi 12, les enfants du quartier de la Croix-Blanche ont participé à une chasse au trésor ponctuée d'énigmes sur le thème des écogestes et du tri, avec le soutien d'Hélianthe. Après un goûter, ils sont rentrés chez eux avec des ampoules à économie d'énergie et des mousseurs pour limiter le débit d'eau sur les robinets.

Partenaires de l'opération : Bourg Habitat, Dynacité, Bourg-en-Bresse Agglomération, Ville de Bourg-en-Bresse, Unis Cité, Organom, l'ADSEA 01. ●



→ À la chasse au trésor, couleur nature.



ORSAC

Deux SAVS main dans la main

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN ET LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT SONT DÉSORMAIS RÉUNIS SUR UN MÊME SITE, RUE DES CRÊTS.

→ Les deux services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) fonctionnent main dans la main, l'un destiné à des personnes qui vivent chez elles (le SAS, agréé pour 60 places), l'autre offrant une première expérience de logement semi-autonome (le SAL, agréé pour 30 places). Ici : un atelier « création » proposé dans les locaux du SAS.



Les deux pavillons du service d'accompagnement au logement (SAL) ont ouvert les premiers, en mars 2011. Puis sur le même terrain, les anciens bâtiments du FAR ont été complètement transformés pour installer, sur 500 m², le service d'accompagnement et de soutien. Le SAS aide une soixantaine d'adultes, pour la plupart

avec un handicap psychique ou mental, à vivre bien chez eux et à acquérir un maximum d'autonomie. Pendant un

an, les travailleurs sociaux – un peu soucieux – les ont préparés à ce déménagement, les accompagnant dans le bus pour repérer le nouveau trajet jusqu'au 5 ter rue des Crêts. Rapidement, la fréquentation a rejoint puis dépassé celle des anciens locaux (bien situés mais vétustes et exigus) ; les activités font le plein : couture, cuisine, esthétique, chant, jardinage, sport, gym douce, création... La troupe de comédiens amateurs a pu reprendre l'écriture et la mise en scène de sa pièce de théâtre dans une belle salle (une représentation chaque année). Les animations

permettent de créer des liens dans la durée. Décider de s'inscrire et suivre un atelier est déjà une victoire : ils prennent confiance en eux et acceptent de fréquenter d'autres personnes au sein d'un groupe. Le SAS organise aussi des sorties à la médiathèque, à la piscine, à un match ou au théâtre ou encore des séjours de vacances. Certains sortiront ensuite seuls.

Les résidents du service d'accompagnement au logement se joignent à certaines de ces activités, l'équipe d'animation étant commune aux deux structures. Mais pour eux, il s'agit d'abord de faire leurs premiers pas en semi-autonomie dans un pavillon regroupant six chambres avec un vaste salon central et une cuisine partagée. La plupart ont quitté le Centre psychothérapique de l'Ain, d'autres viennent de divers lieux et aspirent à vivre seuls. D'ici là, le chemin sera jalonné d'étapes : un ou deux ans au SAL en moyenne, durant lesquels la personne peut partager un appartement en ville avec un ou deux autres résidents, toujours avec l'appui du SAL. Puis l'indépendance. La réussite tient à la qualité de l'accompagnement, avec une juste évaluation des capacités et de l'évolution de la personne et avec un soutien éducatif mais aussi affectif. ● A. B.

“
Tester une autonomie progressive
”

Des accompagnements adaptés

→ La construction des pavillons et la réhabilitation-reconstruction du SAS ont été réalisées par Bourg Habitat qui loue les locaux à l'Orsac. Les deux services utilisent en commun une buanderie et une laverie, où les résidents du SAL et les usagers du SAS peuvent faire des lessives et repasser leur linge. Le « curseur » d'accueil des usagers du SAS est large, ce qui fait l'originalité de ce SAVS : diversité dans le degré d'autonomie, le type de handicap (psychique ou social), le fait de travailler ou pas, l'âge... Le SAL est plus homogène, avec des résidents en situation de handicap psychique ou mental. ●



ADAPEI

Les « invisibles » à visage découvert

L'ADAPEI DE L'AIN SOUHAITE DÉVELOPPER DES ACTIONS AUPRÈS DES AIDANTS AFIN DE MIEUX FAIRE RECONNAÎTRE LEUR RÔLE ESSENTIEL, ET LEUR APPORTER SOUTIEN ET INFORMATION.



→ La vie des aidants familiaux s'organise avec et autour du handicap.

« **C**e sont des "invisibles". On ne les voit pas. On n'en parle pas. Et pourtant, ils jouent un rôle si important, et si méconnu, dans la prise en charge de la personne handicapée ! » prévient Jean-Pascal Beaucher, président de l'ADAPEI de l'Ain. « Ils », ce sont les aidants familiaux. « Avoir son enfant pris en charge par une institution la journée ne résout pas tout : il y a aussi la vie dans la famille, avec tout l'accompagnement que l'entourage apporte à l'enfant, allant même parfois jusqu'aux gestes techniques, quasi médicaux. »

Parents, conjoints ou enfants de personnes handicapées, la vie des aidants familiaux s'organise avec et autour du handicap. Non sans conséquences sur leur propre vie, sur les plans psychologique, social, matériel, financier...

“ *Les familles revendiquent un statut d'aidant* ”

Pour autant, la reconnaissance du rôle des aidants et de son impact, par les pouvoirs publics, par les professionnels, par la société au sens large, est loin d'être une réalité ! Et ceci, alors même que les politiques publiques s'orientent aujourd'hui vers le maintien à domicile plutôt que la création ou l'extension d'établissements. Certes, l'accompagnement familial entre désormais en ligne de compte dans le calcul de la prestation de compensation du handicap (PCH). « C'est une amorce de reconnaissance. La revendica-

tion essentielle des familles, c'est la reconnaissance du statut d'aidant. »

Réactiver l'action auprès des familles

Outre la prise en charge du handicap via les établissements, l'ADAPEI de l'Ain a bien vocation à aider les familles confrontées au handicap dans leur vie quotidienne. D'où sa volonté réactivée de « conforter son action familiale, en apportant information et formation aux aidants familiaux ». L'association n'était pas sans agir dans ce domaine, mais plutôt de manière informelle. Des établissements ont organisé, par exemple, des groupes de parole de fratries.

« Pour l'instant, l'ADAPEI fait de l'aide aux aidants comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, de manière informelle. La Journée régionale de l'URAPEI, qui a eu lieu le 6 avril sur le sujet, nous a aidés et va déterminer notre démarche, au sein du conseil d'administration, pour définir des axes d'action à mettre en place. » Les pistes ne manquent pas. Des formations réunissant professionnels et aidants (sur des gestes techniques, sur les institutions...) sont envisagées. Des séjours de répit pourraient être proposés, en ouvrant la possibilité aux établissements d'accueillir temporairement un non-résident – au-delà des situations d'urgence – en permettant ainsi à la famille de « souffler » quelques jours. Les parents de jeunes enfants ayant des troubles autistiques apprécieraient certainement aussi l'ouverture d'une halte-garderie où ils pourraient confier leur enfant une fois par semaine... À suivre. ● A. P.

ANALYSE

« Les aidants ne s'aident pas eux-mêmes »

→ **Lors de la Journée régionale de l'URAPEI, Éliane Corbet, directrice technique du CREAI Rhône-Alpes, a rappelé les difficultés, les besoins et les attentes des aidants familiaux.**

« En France, les familles sont à l'origine de la création des structures médico-sociales. Paradoxalement, il y a eu une invisibilité des aidants, une non-reconnaissance. Car, d'une part, ils ne représentent pas un poids économique identifié, alors qu'en fait, leur contribution dans l'organisation, dans l'accueil mais aussi dans le soutien, a un impact sur l'économie même du handicap. Elle est insuffisamment prise en compte. On ne parle que du coût de la place, on ne prend pas en compte les conséquences économiques d'organisation autour de la personne handicapée.

Une autre raison de l'invisibilité des aidants est que nous avons eu une approche biomédicale du handicap, trop centrée autour de la seule réponse à la personne directement concernée.

Il y a aussi une vision "doloriste" des aidants, qui les prend sous l'angle de la souffrance. Leur rôle de citoyen, d'aide, de soutien, n'est pas suffisamment pris en compte par les professionnels.

Autre point : les aidants ne s'aident pas eux-mêmes. Centrés sur la situation de la personne handicapée, ils ne se préoccupent pas de leur propre situation. Leurs propres besoins liés aux conséquences mêmes sur leur qualité de vie et leur santé ne sont pas pris en compte ou alors à des moments où il y a un risque de "basculer".

Néanmoins, il y a une préoccupation récente : l'approche environnementale et situationnelle

du handicap. L'étude HID (Handicap, incapacité, dépendance) montre qu'il y a peu de différence entre les difficultés des personnes en établissements et celles à domicile. La différence importante tient à l'entourage : à un certain moment, les aidants ne peuvent plus faire face dans le quotidien et dans la durée ou anticiper leur propre vieillissement. La raison même d'une entrée dans un établissement ne tient pas tant à l'état de la personne qu'à celui de l'entourage. Actuellement, les politiques publiques, tant de l'ARS que des conseils généraux, s'orientent vers le soutien à domicile. Mais elles ne peuvent être pensées si on ne prend pas en compte l'entourage de vie. Des axes sur le soutien aux aidants apparaissent dans le PRS (Projet régional de santé) et le SROMS (Schéma régional d'organisation médico-sociale), avec des modes opératoires encore hésitants.

Une étude de 2009, effectuée à la demande du Conseil général du Rhône, fait ressortir l'importance de la reconnaissance des aidants. La place et l'action de l'aidant doivent être repérées pendant l'évaluation, afin de voir aussi les actions à produire pour qu'il puisse continuer à exercer son rôle sans s'épuiser. Reconnaître les aidants, c'est reconnaître leurs compétences, leur expertise, les stratégies d'ajustement, soutenir leur qualité de vie.

Dans l'évolution des pratiques, doit être également prise en compte la représentation de l'aidant familial et son rôle dans l'action professionnelle. Comment faire pour que les parents soient directement associés à tous les étapes du processus d'accueil et d'accompagnement



dans le projet personnalisé, y compris à élaboration et son évaluation ? » ●

→ Le profil des aidants*

- 54 % des aidants sont des conjoints (plus souvent des femmes, de 50 ans d'âge moyen), 34 % des ascendants (presque toujours des femmes, de 59 ans d'âge moyen).
- Le plus souvent, les personnes aidées par leur conjoint ont une déficience motrice, ou une déficience viscérale ou métabolique, et celles aidées par un ascendant une déficience intellectuelle.
- 95 % des aidants interviennent quotidiennement, 45 % depuis plus de 10 ans, 40 % plus de 6 h par jour. Les domaines d'intervention sont nombreux : tâches domestiques et ménagères, courses, soins personnels, accompagnement aux visites médicales et aux sorties, démarches administratives, présence.

→ Les conséquences du rôle d'aidant*

- Un double sentiment de responsabilité/culpabilité
- Une tendance à minimiser l'impact sur leur vie personnelle
- Des répercussions négatives sur leur santé, leur vie sociale et personnelle, leur activité professionnelle, leur revenu et niveau de vie.

* Extraits de l'étude menée dans le Rhône

→ Adapei infos fait peau neuve



Nouvelle présentation, nouveaux graphismes, nouvelle équipe de conception, mais aussi nouveaux contenus : le magazine de l'Adapei de l'Ain évolue. L'association s'est dotée d'un comité de rédaction constitué d'administrateurs et de professionnels, qui reste ouvert à toutes les compétences qui voudront bien manifester leur intérêt, explique son président, Jean-Pascal Beaucher. Sur le plan du contenu, la revue veut faire place et faire connaître tout ce qu'elle recèle de richesses en termes de réalisations, d'activités, de métiers, d'innovations, de réflexions. Elle se doit aussi de rester évolutive et permettre l'expression des personnes que l'Adapei accompagne. Trois numéros seront publiés par an.

→ Les Prés de Brou à l'honneur

Le foyer des Prés de Brou fêtera ses 30 ans vendredi 19 juillet prochain. Il a été inauguré le 6 juin 1983. Pour ceux qui le souhaitent, une visite du site sera organisée en fin d'après-midi et un apéritif dînatoire proposé à la salle du quartier de l'Alagnier.



LA MSA SERA PRÉSENTE À LA FINALE NATIONALE DE LABOUR À

Traitement de soc pour la solidarité

LES CHAMPIONS SUR LES TRACTEURS, LES JA (JEUNES AGRICULTEURS) AU FOUR ET AU MOULIN DE L'ORGANISATION, LES BÉNÉVOLES DE LA MSA AIN-RHÔNE SOUS CHAPITEAU ET 100 000 VISITEURS EN TROIS JOURS : LA 60^E FINALE NATIONALE DE LABOUR SERA UNE FÊTE SPECTACULAIRE, POPULAIRE ET SOLIDAIRE !

→ Réunion de travail avec les responsables de la MSA (le président Olivier de Seyssel, le directeur Ludovic Martin, la présidente du comité départemental de l'Ain Joëlle Morandat, le premier vice-président Gérard Bornaghi, le vice-président de MSA Services, Alain Poncelet. Face à eux, Jérôme Martin et Léa Berthelier). Les différentes instances de la MSA sont sponsors comme Total ou Groupama.



C'est la fête de l'humanité... paysanne. Pas besoin d'être agriculteur pour admirer les sillons de la finale nationale du concours de labour. Il suffit d'être simple militant. De la Terre, des terroirs, de la nature, du grand air, de la fête au village et des événements XXL. C'est d'ailleurs ce large public que ciblent les Jeunes agriculteurs de l'Ain qui organisent ces rendez-vous de trois jours. Tout ce que le monde rural compte de laboureurs sera là, forcément. Mais pour Jérôme Martin, le président départemental, et Léa Berthelier, l'animatrice référente pour la finale, l'enjeu est ailleurs, du côté de Villefranche et Lyon, à cent kilomètres à la ronde pour amener la ville à la campagne. L'occasion unique de montrer toutes les facettes de l'agriculture et du monde rural.

Les chiffres donnent le tournis, mais les JA gardent la tête froide. Ils savent qu'ils peuvent compter sur le soutien sans faille de la MSA, fidèle sponsor de toutes les phases, qualificatives ou finales, du concours.

La caisse Ain-Rhône fera mieux que soutenir : elle sera directement impliquée dans l'animation, grâce à ses bataillons d'élus et de bénévoles. « 90 % des visiteurs viendront du Rhône et de l'Ain. Nous allons être pile dans les clous de la Caisse Ain-Rhône. » Pour Olivier de Seyssel, son président, l'engagement de la Caisse Ain-Rhône est un acte fort : il mobilise toutes les forces vives de l'organisation, administrateurs, délégués cantonaux, salariés, partenaires et bien sûr adhérents. Une organi-

sation aux rouages solidaires « qui va nous permettre de montrer notre ingénierie sociale, de présenter nos services comme Présence verte, de faire de la communication à destination du grand public ou des jeunes des MFR qui viendront nous aider au Village des enfants ». Le conseil d'administration de la Caisse a opté pour une stratégie simple : la preuve par l'exemple. Le chapiteau et le village des enfants seront trois jours durant un concentré de MSA. ●

A. G.

La 60^e finale en chiffre

- Rendez-vous les 20, 21, 22 septembre à Ars
- Pour le grand public, l'événement aura pour titre : **Ain'contournable, voyagez du champ à l'assiette**
- 120 hectares, dont 40 pour les charrues et 40 pour l'animation
- 12 pôles (pôle végétal, animal, etc.)
- 3 000 scolaires attendus le vendredi
- 30 000 professionnels
- 100 000 visiteurs attendus
- Presque un million d'euros de budget
- 5 € l'entrée, 3 € en prévente. ●

www.aincontournable.com

rité paysanne



Joëlle Morandat anime l'équipe des bénévoles MSA

→ C'est déjà la mobilisation générale ?

J'ai reçu du CA mission de coordonner l'équipe qui organise la présence de la MSA durant les trois jours. Nous nous appuyons sur la mobilisation bénévole de notre réseau d'administrateurs et de délégués pour les deux départements. Une trentaine de jeunes des MFR viendront en appui.

→ Commençons par le Village des enfants...

On l'oublie, mais la MSA est la caisse d'allocations familiales du monde agricole. Elle s'engage auprès des familles, des enfants et des jeunes. Pendant que les parents visiteront, nous proposerons des activités ou des jeux qui ont rapport à l'agriculture : entre autres, un circuit de tracteurs à pédales, des ateliers de sculpture de légumes, un rodéo et – succès garanti – une cafétéria fictive pour tester l'équilibre des repas familiaux.

→ Que trouvera-t-on sous le chapiteau MSA ?

Il nous permettra de présenter ce que nous appelons nos prestations extra-légales. Présence Verte, les Marpa, l'aide aux familles, les actions de prévention, les villages de vacances... Évoquer la maladie de Lyme ou les risques des promenades en forêt intéresse tout le monde. Montrer la contention du bétail, c'est prouver que nous traitons bien les animaux en toute sécurité pour les agriculteurs ; présenter notre site internet, c'est rappeler tous les services qu'il rend en ligne ; accueillir parmi nous l'Établissement français du sang, c'est rappeler que nous venons de signer une convention avec les deux unions départementales. Cette présentation de l'action sociale de la MSA s'adresse aux agriculteurs, aux ruraux qui font partie de nos ressortissants et aux citoyens. ●

Les JA (les Jeunes agriculteurs) : la classe préparatoire des responsabilités

Presque un million de dépenses et, si possible, un peu plus en recettes pour que les Jeunes agriculteurs de l'Ain soient payés de leur peine : la finale nationale, c'est un business bénévole où les jeunots jouent dans la cour des grands. Paris fournit la méthodologie, les sponsors, la logistique. Pour le reste, débrouillez-vous ! Ils ont retroussé leurs manches : une trentaine d'adhérents sur la brèche, douze pôles d'intervention, un comité d'organisation, un permanent à plein temps et un président, Jérôme Martin, carrure de demi, tout entier dans ses engagements. Pour les JA, la finale nationale, c'est le grand oral des responsabilités syndicales. Le président de Seyssel est passé par là, comme bien d'autres ténors des OPA (organisations professionnelles agricoles) et c'est en expert qu'il écoute Jérôme Martin renvoyer à la volée les réponses à ses

questions. Plan sur table, il détaille la stratégie mise en place pour gagner la bataille d'Ars. Impressionnant !

Les Jeunes agriculteurs passent depuis toujours pour la classe préparatoire du syndicalisme agricole. Les poussins ont bien grandi au point de becquer parfois leurs aînés. Ils ont aussi bien appris leur métier au point d'être plus dans la promotion de la profession que dans la revendication de branche. Les 320 adhérents que compte l'Ain ont appris à se serrer les coudes et à relever les défis d'un monde dont ils n'ignorent rien. Chez eux, la solidarité n'est pas un vain mot. Organiser une année durant trois jours de fête pour accueillir 200 champions, 100 000 visiteurs, le gratin de la profession, accessoirement un Président de la République, c'est quand même plus compliqué que d'arroser de lisier les fleurs de la préfète. ●

PORTRAIT

Mathieu Cormorèche va tutoyer l'élite mondiale

→ « J'ai eu la confirmation ce matin que mon tracteur et ma charrue étaient bien arrivés au port. » Jusqu'à son départ pour le Canada la semaine prochaine, Mathieu Cormorèche va pouvoir dormir tranquille : c'est sur son matériel de compétition (« Quand on aime, on ne compte pas ! ») qu'il va défendre à la mi-juillet les couleurs de la France à la finale mondiale de labour. Il lui restera deux semaines pour les réglages (comme en F1 !) chez un agriculteur qui lui a réservé quelques hectares.

Dans sa catégorie Labours à plat, Mathieu devra se méfier des Anglo-saxons qui vont labourer (presque) à domicile. Concentration, précision ont fait de lui, au fil des concours cantonaux, départementaux, régionaux et nationaux, un champion, au même titre que Fabien Landré, lui aussi graine de l'Ain, sacré champion du Monde en 2010 en Nouvelle-Zélande et lui aussi du voyage puisque qualifié pour un deuxième défi au top. L'Ain aura en quelque sorte deux socs au feu.

Pour garder la forme, Mathieu laboure chaque année les 220 hectares dombistes de l'exploitation familiale d'où sortent pommes de terre et bettraves, céréales et carottes bio. Il est dans la fratrie Cormorèche, le premier titré. Lui « qui n'est jamais sorti du pays » aura droit à une découverte officielle et très minutée du Canada. Ses parents rejoiendront leur grand au bord des sillons : son père Henri reconnaissable à son maillot « Allez Mionnay » (dont il est maire) et sa mère Brigitte avec son petit drapeau « Vive la MSA Ain-Rhône » (dont elle est administratrice depuis de nombreuses années). On ne sort pas du périmètre, on le laboure ! ●





→ FICHE SIGNALÉTIQUE



→ Le siège de Bourg-en-Bresse.

ADAPEI DE L'AIN

→ SIÈGE SOCIAL

278, rue Georges Leclanché
CS 77010 Viriat
01007 Bourg-en-Bresse Cédex

→ COORDONNÉES

Tél. 04 74 23 47 11
www.adapei01.asso.fr
assoc@adapei01.asso.fr

→ FORME JURIDIQUE

Association loi 1901 à but non lucratif.
Le conseil d'administration comprend 18 membres parents administrateurs (collège parents) et 9 membres manifestant un intérêt pour la cause du handicap (collège non-parents).
L'action politique et stratégique définie par le conseil d'administration est mise en œuvre par le président et la directrice générale.

→ DATE DE CRÉATION

19 octobre 1961.

→ DIRIGEANTS

- **Jean-Pascal Beaucher**, président
- **Michelle Pierret**, directrice générale

→ ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Œuvrer pour la personne handicapée mentale :
 - défense morale et matérielle des personnes (enfants, adolescents, adultes) handicapées mentales
 - leur permettre d'évoluer vers leur épanouissement personnel, une autonomie maximale et une qualité de vie tout au long de leur existence
- Rassembler, aider et soutenir les familles,
- Favoriser l'intégration de la personne handicapée,
- Créer et gérer des établissements ou services appropriés
- Concourir à la définition et à la promotion des droits de la personne handicapée, et à leur défense.

→ SECTEURS D'INTERVENTION

Ain.

→ Historique

L'Adapei de l'Ain (Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés) a été créée en 1961.

C'est en se regroupant que des parents ou amis ont pu mettre en commun leurs préoccupations et agir ensemble, d'abord au niveau départemental, puis au niveau national. Ainsi est née une chaîne d'entraide et de solidarité entre parents.

→ Les missions

- > Faire reconnaître la personne handicapée mentale en tant que citoyen à part entière bénéficiant du droit :
 - à l'éducation et à la formation,
 - au travail et à l'emploi,
 - au logement,
 - aux loisirs, à la culture, aux sports,
 - à l'information et à la santé,
 - à des ressources décentes,
 - de se déplacer librement.
- > Lui donner les moyens adaptés à la nature et au degré de sa déficience qui lui permettent d'exercer ses droits et d'accomplir ses devoirs.
- > Veiller à ce qu'elle soit connue, respectée et protégée.

→ Les moyens

L'évolution des politiques publiques, notamment avec les lois de 1975 et 2002, a permis le développement de l'action gestionnaire de

l'Adapei. L'association gère une cinquantaine d'établissements sur l'ensemble du département. Les budgets de fonctionnement médico-sociaux sont financés par l'État, la Sécurité sociale et le Conseil général.

Organisée en pôles d'activités, l'association gère notamment :

- > Pôle Enfance :
 - 4 IME (instituts médico-éducatifs),
 - 4 SESSAD (services d'éducation spéciale et de soins à domicile),
 - 1 établissement pour enfants polyhandicapés.
- > Pôle Travail adapté :
 - 8 ESAT (établissements et services d'aide par le travail),
 - 5 entreprises adaptées.
- > Pôle Hébergement et Services aux adultes :
 - 11 foyers,
 - 3 SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale),
 - 6 SAJ (services d'accueil de jour),
 - 2 foyers pour personnes handicapées vieillissantes.
- > Pôle Médicalisation :
 - 2 MAS (maisons d'accueil spécialisé),
 - 2 FAM (foyers d'accueil médicalisé).

→ Les chiffres clés

- > 607 adhérents à jour de cotisation en 2012
- > 2 240 places financées
- > 1 473 alariés, dont 111 en entreprise adaptée
- > 674 travailleurs handicapés en ESAT
- > Budget : 80 000 000 €.



→ Les Muscaris à Oyonnax.



→ Le foyer SAJ de Villars-les-Dombes.



→ Le FAM du Pré La Tour à Saint-Jean-de-Gonville.

« Le citoyen au cœur de notre métier »

LE CDAD DE L'AIN, QUE SOPHIE DUPUIS-FONTAINE COORDONNE, PERMET À TOUTE PERSONNE DE S'INFORMER ET D'ÊTRE ORIENTÉE SUR LE PLAN JURIDIQUE.

Quel est le rôle du Conseil départemental de l'accès au droit de l'Ain (CDAD) ?

Le CDAD de l'Ain a été créé en juin 2004 sur l'impulsion du ministère de la Justice et du Département, dans le cadre de la loi du 18 décembre 1998 et de l'aide juridictionnelle. Le Conseil général était le principal financeur à l'époque. Aujourd'hui, il finance le CDAD à 50 % avec l'État. Notre mission de service public a pour objectif d'apporter une information et une orientation juridique à toute personne, sur le droit de la famille et du travail notamment, qui constitue les demandes des usagers les plus importantes.

Comment fonctionne-t-il ?

Je coordonne le CDAD depuis 2006 avec trois juristes. Nous avons choisi de mettre en place des permanences juridiques car il en manquait sur le territoire. Il existe neuf points d'accès au droit dans l'Ain où nous recevons sur rendez-vous. C'est notre cœur de métier. Nous répondons aussi par téléphone. À la Maison de la justice et du droit de Bourg-en-Bresse, Alain Massot reçoit les appels et assure l'accueil physique de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi. Nous intervenons également auprès de trois publics cibles : les personnes âgées, les jeunes et les détenus au centre pénitentiaire de Bourg. Certains se retrouvent face à des problématiques familiales, de travail et de logement.

Comment répondez-vous aux besoins de vos publics cibles ?

En 2012, sur 3 000 collégiens et lycéens, nous avons rencontré 800 élèves dans le Pays de Gex et nous travaillons sur la justice des mineurs, la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) étant en retrait sur cette action. Pour les personnes âgées, nous sommes en lien avec les centres locaux d'information et de coordination gérontologique (Clic) qui nous interpellent. Nous animons une vingtaine de réunions d'information par an auprès des personnes âgées de plus de 60 ans et nous intervenons auprès des professionnels du secteur médico-social, sur le thème, par exemple, du secret professionnel des intervenants à domicile ou sur la bienveillance.



→ Les collectivités territoriales pourraient aider à financer les points d'accès au droit, selon Sophie Dupuis-Fontaine.

Vous complétez la mission d'information des collectivités territoriales...

Les points d'accès au droit sont situés dans les mairies ou au siège des communautés de communes, qui nous mettent des locaux à disposition. Mais très peu sont portés financièrement, à l'exception de Bellegarde-sur-Valserine. Les élus estiment que c'est à l'État de financer le CDAD car il est placé sous le sceau ministériel. Mais les communes ou communautés de communes, qui nous envoient des demandes à traiter, pourraient avoir un service en interne. En 2012, nous avons rencontré 3 000 personnes et en avons accueilli 5 000 au téléphone. À la rentrée 2013, nous allons essayer de sensibiliser les élus.

“ Mieux répondre aux besoins des jeunes ”

Quels sont vos projets ?

Pour mieux répondre aux besoins des publics cibles, notamment des jeunes – car s'ils peuvent avoir les informations dès le plus jeune âge, ils sont mieux armés dans leur vie d'adulte – nous souhaiterions une personne de plus pour mener cette action : en 2013-2014, nous allons essayer de diffuser un livret sur les droits et devoirs dans chaque collège du Pays de Gex, zone test. Il abordera différents sujets, comme le droit de la consommation, et sera complété par l'expérience d'une audience au tribunal. Nous en organisons déjà en partenariat avec l'Éducation nationale. Pour les personnes âgées, par exemple, nous allons animer sept journées de formation sur la prévention de la maltraitance auprès des professionnels de l'Adapa, de juin à fin 2013. ●

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

Maison de la Justice et du droit
30 cours de Verdun à Bourg-en-Bresse
04 74 14 01 43

PARTAGE

Semaine **Handi pas handi**

→ Sur le terrain avec le relais par équipes.

→ « Vivre un sport ensemble » : c'était le message phare de la 2^e Semaine « Handi pas handi », à Belley. Du 25 mai au 1^{er} juin, sous la houlette de l'Office des sports municipal, de nombreuses associations sportives, en collaboration avec les établissements spécialisés, ont proposé de partager une activité sportive gratuite. La manifestation, qui s'est ouverte par une journée de l'accessibilité organisée

par la mairie et l'Association des paralysés de France (APF), s'est achevée par deux journées de sensibilisation à l'autisme. De l'aviron aux parcours en vélo, en passant par le tai chi, un tournoi de pétanque ou des relais par équipes, différentes disciplines ont été pratiquées de façon conviviale et ludique. ●

SPORT ADAPTÉ

Bénévoles **recherchés**

→ Le Comité départemental du sport adapté (CDSA) de l'Ain recherche des bénévoles pour septembre 2013. Différentes missions sont proposées : développer les actions de partenariat, assurer le suivi des résultats sportifs, animer et mettre à jour le site Internet ou aider à l'organisation et au déroulement des

journées de sport adapté sur tout le département. L'engagement va d'une aide ponctuelle à une participation régulière (à définir) en fonction du lieu de la manifestation. ●

04 74 22 62 74 / 06 46 10 30 36
cd-sportadapte01@gmail.com
www.sportadapte01.com

HANDISPORT

Bourg-en-Bresse, **témoin des JO des sourds**

→ Le 4 juillet, Bourg-en-Bresse était ville étape de la flamme qui va briller pendant les Deaflympics (Jeux olympiques des sourds) à Sofia (Bulgarie) du 26 juillet au 4 août avant de rejoindre Genève, étape suivante. Cet événement est porté par la Fédération française Handisport tutélaire des sportifs déficients auditifs, visuels et handicapés

moteurs. L'organisation du passage de la flamme à Bourg a été confiée au Comité de l'Ain Handisport et au club de l'Éveil sportif des sourds de Bourg-en-Bresse (ESSBB). Parmi les sélectionnés : Vincent Novelli, de Bourg-en-Bresse, licencié au Tennis Club de Miribel, qui a obtenu l'Or aux derniers jeux de Taipei. ●

MUSIQUE ET HANDICAP

Des stages « à la carte »

→ Cet été, Résonance Contemporaine lance des stages à la carte « Faire de la musique, de la percussion ensemble... à vous de jouer ! », s'adressant aux établissements sociaux, médico-sociaux et hospitaliers. Les contenus, le nombre d'heures et les intervenants

sont définis en fonction de la demande. Le stage a lieu sur place, le matériel musical est fourni. ●

Tél. 04 74 45 23 04
www.resonancecontemporaine.org.

LAURÉAT

Le Réseau-Lucioles **primé**

→ Association née il y a près de dix ans à Villars-les-Dombes, visant à « améliorer l'accompagnement des personnes atteintes d'un handicap mental sévère par la mutualisation de l'expérience des parents et des professionnels », le Réseau-Lucioles est l'un des dix lauréats 2013 du prix Acteurs économiques & Handicap, décerné par l'OCIRP, union d'organismes de prévoyance. Le prix « accompagnement social et/ou médical personnalisé » reçu récompense la réalisation d'une série de films sur les bonnes pratiques recensées dans six établissements médico-sociaux, invitant à la rencontre et l'échange lors de projections-débats.

L'action du Réseau-Lucioles est soutenue par le Conseil général de l'Ain et la Fondation Caisse d'épargne Rhône-Alpes. ●

www.ocirp.fr

www.reseau-lucioles.org

MÉDICO-SOCIAL

L'ARS et l'ACPPA **signent une convention-cadre**

→ L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes et l'association Accueil et confort pour les personnes âgées (ACPPA) ont signé, le 25 juin, la première convention-cadre de la région dans le champ médico-social dédié au grand âge. Objectif : améliorer la répartition des crédits Assurance maladie au sein des établissements relevant d'un même gestionnaire. Près d'un million d'euros sera ainsi redéployé afin de médicaliser six EHPAD* du Rhône et d'ouvrir 13 lits supplémentaires au sein de l'EHPAD de Jassans-Riottier dans l'Ain. ●

* Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



L'insertion par l'activité économique dans l'Ain

Une entreprise sociale aux bénéfices incalculables

DOSSIER RÉALISÉ
PAR LA RÉDACTION.

Voici un dossier que nous reportons sans cesse aux calendes grecques. L'actualité et les sujets de poids lui soufflaient à chaque fois la politesse. Il est donc temps de vous parler de l'IAE dans l'Ain, vaste sujet qui n'est qu'une planète de la galaxie ESS (économie sociale et solidaire). L'insertion par l'activité économique est une bonne étoile pour ceux qui ont besoin d'une boussole pour repartir dans la bonne direction. Insérer grâce à l'activité économique, c'est proposer un emploi adapté et un accompagnement personnalisé dans une structure – association ou entreprise – dont c'est le métier. Autant dire que dans les deux cas, nous avons affaire à des professionnels.

Les structures de l'Ain sont désormais regroupées au sein de l'USIE (Union des structures d'insertion par l'économie), qui monte en puissance. Elle a été notre interlocutrice naturelle pour la conception et la rédaction de ce dossier. Nous avons travaillé en bonne intelligence avec une volonté partagée d'écoute et de compréhension. Nous continuerons de le faire dans le numéro de septembre en ouvrant les trois pages d'entretien à une personnalité de l'IAE et, en novembre,

dans le cadre de la semaine de l'ESS, en élargissant la table ronde d'Interaction en un débat public auquel seront invités acteurs et partenaires. C'est la première fois que nous entreprenons ce travail d'année sur un même thème et avec un même partenaire. Nous nous réjouissons qu'il porte sur un sujet sensible.

Ce dossier tient plus de la prise de pouls que de la prise de tête. Il veut vous faire entrer dans les structures et rencontrer ceux qui les font vivre. Il ne dit pas tout. Il a seulement la volonté d'approcher quelques vérités essentielles.

Dans un contexte économique chahuté, l'IAE souffre comme tout le monde. Cette crise est décapante, au même titre que les problèmes de gouvernance ou l'obligation de résultat vis-à-vis de ceux qui contribuent financièrement. Il faut arrêter de dire que ces entreprises ne sont pas comme les autres. Elles ont des salariés, des clients et des fournisseurs. Leur profit, ce sont les sorties positives, c'est-à-dire le retour à l'emploi. Qu'elle le veuille ou non, notre société est actionnaire de cette entreprise sociale aux bénéfices incalculables. ● A.G.

→ **Interaction organise une table ronde** sur l'IAE le 21 novembre, de 18 à 20 h, dans l'amphithéâtre de l'IREIS (avec retransmission de 55 min sur une radio locale, sous réserve). Un large public sera convié à cette rencontre.



L'insertion par l'activité économique dans l'Ain en 2013

PRÈS D'UNE CINQUANTAINE DE STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUES (SIAE) EXISTENT DANS L'AIN, PORTÉES PAR VINGT-CINQ ASSOCIATIONS.

L'IAE dans l'Ain en 2012*

	ACI	AI	EI	ETTI	Total
Nombre de dispositifs	25	10	10	1 (+2 antennes)	48
Nombre de salariés sur l'année	870	952	114	192	2 128
ETP hors insertion	73	22	38	6	139
ETP en insertion	468	143	55	32	698
Nombre de salariés sortis en 2012	426	397	61	101	985

* Source : DIRECCTE Rhône-Alpes UT de l'Ain

Qu'est-ce que l'IAE ?

→ Nées dans les années 80, les structures d'insertion par l'activité économique ont pour but de « permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle ».

Diverses formes existent : associations intermédiaires (AI), ateliers et chantiers d'insertion (ACI), entreprises d'insertion (EI), entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI). Complémentaires, elles accueillent des personnes plus ou moins éloignées de l'emploi, à qui elles apportent la possibilité de retrouver une activité salariée et de se former, via un contrat aidé ou la mise à disposition auprès d'employeurs, et un accompagnement socioprofessionnel individualisé.

L'IAE dans l'ESS

→ Les SIAE ne sont qu'une des composantes de la grande famille de l'économie sociale et solidaire, qui comprend également les associations, les mutuelles, les coopératives...

Qui sont les salariés en insertion ?

→ Les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du RSA, les personnes prises en charge au titre de l'aide sociale, les jeunes en difficulté, les seniors... Dans l'Ain, les politiques publiques territoriales de l'insertion mettent notamment l'accent sur l'accueil des demandeurs d'emploi de longue durée et des personnes de plus de 50 ans.

L'IAE, comment ça marche ?

→ Les SIAE sont conventionnées par l'État, qui apporte des aides et financements publics. Elles interviennent sur des secteurs géographiques et auprès de publics définis selon les besoins du territoire. Le Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique est l'instance de pilotage et consultation.

→ Pour entrer en parcours d'insertion, la personne doit avoir reçu l'agrément de Pôle Emploi. Il lui permet de travailler durant 24 mois en IAE. Le salarié signe un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). L'embauche en atelier et chantier d'insertion peut également

se faire dans le cadre d'un contrat unique d'insertion (CUI) ou d'un emploi d'avenir.

→ Dans une association intermédiaire, les salariés en insertion sont mis à disposition des particuliers, associations, entreprises ou collectivités locales, pour des services de proximité (ménage, jardinage, manutention...). Dans les ateliers et chantiers d'insertion, et entreprises d'insertion, la mise au travail s'effectue via la production et la vente de biens ou services. Les entreprises de travail temporaire d'insertion proposent des missions d'intérim.

→ Trois questions à Chantal Chesneau-Garnier, responsable du service IAE à la DIRECCTE - UT de l'Ain

• Quelles sont les tendances de l'IAE dans l'Ain ?

Le nombre et la taille des structures d'insertion sont moins importants que dans d'autres départements. Les plus anciennes sont nées il y a une quinzaine d'années, la majorité ont une dizaine d'années. Trois nouvelles ont été conventionnées en 2012 mais la tendance est plutôt aux projets de développement des SIAE existantes qu'à la création.

• L'IAE est-elle « efficace » ?

L'objectif national fixé par l'État aux SIAE en 2012 était de 25 % de salariés en sortie durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise...) et 60 % en sortie dynamique (autre contrat aidé, CDD de moins de 6 mois, entrée en formation...). L'Ain en est proche : 22,4 % et 53,2 %.

• Le monde de l'entreprise « classique » est-il sensible à l'IAE ?

Les périodes d'immersion en entreprise des salariés en insertion permettent de mieux faire connaître les structures. La qualité de leur travail d'accompagnement des publics est reconnue et appréciée par les entreprises.

L'USIE : réunir et mutualiser

→ **Créée en 2010, L'USIE (L'Union des structures d'insertion par l'économie) réunit les SIAE de l'Ain.** Objectifs : agir ensemble pour un meilleur service au public salarié des structures, favoriser la mise en place de synergies et de mutualisations entre les structures, promouvoir une parole collective cohérente, être force de proposition et de négociation auprès des partenaires institutionnels, participer aux instances décisionnelles, permettre les partages d'expériences et la réflexion autour des pratiques, diffuser et partager les informations.

Veillant à décliner sur tous les territoires de l'Ain les politiques de l'emploi, L'USIE a pour premier axe d'action la mutualisation des fonds régionaux de formation, afin de faciliter l'accès des structures d'insertion aux formations. L'USIE est présidée par Gérard Blanchet. Le conseil d'administration se compose de représentants des structures (salariés, directeurs, administrateurs). De 16 membres maximum (12 actuellement), il comprend quatre collèges : associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion. L'association fonctionne avec une chargée de mission, salariée à plein temps, Caroline Bertrand. Un deuxième poste salarié sera créé en septembre, en contrat aidé, avec le soutien de la Région. Il permettra notamment de concrétiser le projet mobilité, visant à faciliter les déplacements des personnes en insertion pour des formations.

→ Tél. 09 82 59 91 08 / 06 98 21 28 21
caroline.challeat@lusie01.fr

→ **L'équilibre économique** des structures d'insertion est variable. Accéder aux marchés publics reste une difficulté pour la plupart. Une action régionale de formation est en place afin de les aider à répondre aux appels d'offres, dans le cadre d'un programme national d'accompagnement.

→ **Le financement par l'État de l'IAE** dans l'Ain, en 2012, s'élève à 1,242 M€ (hors contrats aidés en ACI et hors FSE).

Les structures* dans l'Ain

Associations intermédiaires		
AIDS (Domicile Services) Ainter Job Bou-Sol Val de Saône Intermédiaire	Bourg-en-Bresse	Mise à disposition de salariés pour des missions d'espaces verts, nettoyage, manutention, repassage, jardinage, garde d'enfants, accueil-secrétariat
AIRE Services	Oyonnax	Entretien, bâtiment
Avenir	Belley	
Côtière Services	Meximieux	Mise à disposition de salariés pour des missions d'espaces verts, nettoyage, manutention, repassage, jardinage, garde d'enfants, accueil-secrétariat
Réponses	Ambérieu	
Serv Emploi Dombes Saône	Trévoux	
Ateliers et chantiers d'insertion		
ALFA3A (AGCR) EIIA (bassin bellegardien) Vet' Cœur	Bellegarde/ St-Genis-Pouilly	Recyclage Entretien d'espaces naturels Couture, repassage
Bou-Sol (atelier repassage) Épicerie solidaire ORSAC CAVA Tremplin (Jardin de Cocagne, ACI Bourg)	Bourg-en-Bresse	Repassage Épicerie Sous-traitance, cartonnage Maraîchage, recyclage textiles
Côtière Service (Sols'Tisse)	Meximieux	Recyclage textiles
ORSAC Envol Jardins du cœur	Ambérieu	Sous-traitance - Activités agricoles Maraîchage
Les Brigades vertes (2)	Belley	Entretien espaces verts
Recycl'AIRE	Oyonnax	Recyclage jouets, fabrication objets bois, recyclerie
Recyclerie Dombes Val de Saône Val Horizon (Atelier de Jeannette, ACI, épicerie solidaire)	Trévoux	Recyclerie Repassage, entretien espaces verts, épicerie
Entreprises d'insertion		
Ainter Services Ainter Services à la personne Brillance Auto 01 Sineo Elan Micronov	Bourg-en-Bresse	Gestion de déchèteries, entretien espaces verts Entretien espaces verts Nettoyage automobile Plâtrerie, peinture Informatique
AIDVS Serv Domicile	Trévoux	Entretien espaces verts Ménage, repassage, garde d'enfants
CATM 01	Belley	Sous-traitance industrielle
ORSAC Envol	Ambérieu	Sous-traitance industrielle
EIIA	Oyonnax	Entretien espaces naturels, BTP
Entreprises de travail intérimaire d'insertion		
Ainterim'Air (avec antenne Miribel)	Bourg-en-Bresse	Bâtiment, industrie
ARTIM	Oyonnax	

* en mars 2013. Source : DIRECCTE Rhône-Alpes UT de l'Ain.

Trois questions à Jacques Rabut, vice-président du Conseil général à la cohésion sociale

Un partenariat de proximité

• Les conclusions de l'enquête de Pluricité ont-elles été suivies d'effet ?

Cette enquête a été lancée dans une période de crise aiguë. Deux structures burgiennes étaient défaillantes. Ses conclusions ont conduit les structures à repenser leur gouvernance et à travailler ensemble. Nous réfléchissons à la manière de décliner cette approche que nous approuvons à l'ensemble du Département.

• Qui finance et gouverne ?

Certaines associations sont fragiles. Nous l'avons bien vu avec les Jardins de Cocagne de Montrevel qui ont disparu. Dans ce cas comme dans d'autres, le Conseil général se veut dans l'écoute et la compréhension. Nous n'avons pas une stricte approche comptable.

• Pas de culture du résultat ?

Non, un climat de confiance qui fait que nous respectons l'autonomie des structures. Si deux ou trois mesures sont nécessaires – pour résoudre par exemple une problématique de santé –, nous finançons. Nous sommes dans un partenariat de proximité qui nous permet d'évaluer de façon juste et appropriée les objectifs réalisés.

ENTREPRISE D'INSERTION DES JEUNES DE L'AIN (EIJ) À OYONNAX

L'activité économique avant tout

« Du boulot, je n'arrête pas d'en chercher ! Nous privilégions l'activité et essayons de trouver des partenariats solides. » Philippe Prévitali dirige d'une main de fer l'EIJ depuis 1995. « En 1996, grâce à la ville d'Oyonnax, nous avons démarré le premier chantier annuel avec une équipe à l'année. En 1999, ont démarré les partenariats avec les entreprises de travaux publics, comme Famy. »

En 2004, l'EIJ connaît un nouveau développement lié à la demande de la DIRECCTE : combler le manque d'activités d'insertion sur le Pays de Gex. Dans le cadre du chantier des Berges de la Valserine, l'EIJ reprend sous la forme d'un ACI une activité d'insertion semblable aux Brigades vertes. Débroussaillage, nettoyage des décharges sauvages, tronçonnage ou entretien des berges et des sentiers de randonnée : les prestations se démarquent par leur degré de technicité et de dangerosité. Par leur qualité aussi. « Nous sommes bien identifiés auprès des élus et des entreprises d'environnement et de travaux publics. Avec les clauses d'insertion dans les contrats, il y a une vraie volonté de nous faire travailler. »

L'EIJ emploie cinq encadrants techniques et dix-neuf personnes en insertion, dont elle confie l'accompagnement socioprofessionnel à Déclic (ALFA3A). « En moyenne, dix personnes sont engagées dans le dispositif de RSFP* de l'AFPA. Une bonne partie sort avec un titre professionnel. Mais plus ça va, plus on nous demande des résultats et les postes d'insertion n'ont pas été revalorisés depuis 2003. Le contexte qui se durcit a amené la création du collectif des directeurs d'ACI pour défendre leurs intérêts. Il est aujourd'hui force de proposition. Mais les prix des TP sont très tirés. Nous restons vigilants économiquement parlant, car nous sommes en bout de chaîne. » ●

*Reconnaissance des savoir-faire professionnels.



GRUPE SOLID'AIRE À OYONNAX

Le choix de la sociocratie

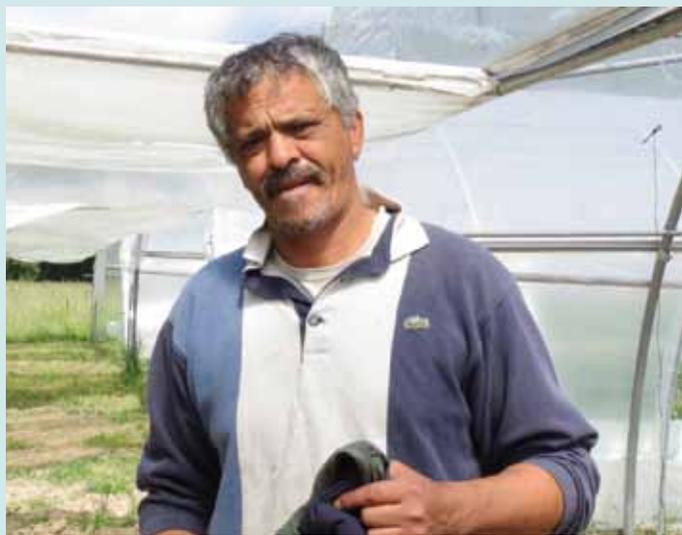
→ Le Groupe Solid'Aire retrouve la santé. « Ça va mieux, après une année 2011 plutôt difficile sur le plan structurel et financier », confirme Franck Guilley, directeur adjoint devenu directeur en 2012. La restructuration en trois associations* est accomplie. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de manière forte, grâce au plan d'actions mis en œuvre. Il est passé de - 170 000 € en 2011** à 130 000 € en 2012.

« La séparation d'une structure (Aire) en trois avec l'idée de former un groupe et d'éviter de jouer la carte de l'individualisme n'a pas été facile. Les membres du conseil d'administration d'Aire se retrouvent dans celui des autres associations afin de maintenir une certaine unité. Le mode de gouvernance est participatif. Mon expérience de cette sociocratie avec l'ancien directeur aide sans doute aujourd'hui encore. »

*Aire, fonctions supports ; Recycl'Aire, outil de production ; Aire Services, mise à disposition de personnel.

** Dépenses exceptionnelles en 2011 (séparation en 3 structures, licenciement du directeur...); charges minorées en 2012 (suppression du poste de directeur adjoint).

Mustapha Boucebha, l'homme pressé



Mustapha est aujourd'hui un homme pressé, qui sait que « l'insertion, ce n'est pas une vie ». Il n'a pas l'intention de faire de vieux os à Envol, dans ce chantier d'insertion où il a pourtant découvert le maraîchage.

« Ça me va, je préfère être dehors, à l'air, que de bosser en usine. » Il prendra du boulot « où il y en aura » et dit garder déjà un œil sur les offres d'emploi. Pour l'heure, son contrat avec Envol a été reconduit pour un an.

Il a débuté à l'automne dernier, découvrant avec le chef de culture et les premiers salariés les terres où tout était à faire. « On est parti de rien, on s'est donné de la peine pour monter la structure ; ça sera plus facile pour ceux qui viendront après », dit-il en bougonnant un peu mais en trahissant sa fierté. Même si le travail de la terre peut être ingrat : « On vient de perdre 90 % des oignons à cause du mauvais temps, sur le coup, ça dégoûte vraiment. »

M. Boucebha est arrivé sur le chantier d'insertion par le biais du CHRS où il a logé 8 mois. Il a depuis trouvé un appartement, va repasser son permis de conduire avec l'aide de Pôle emploi et va faire de l'immersion en entreprise. Sans travail depuis 2008 et à « 10-12 ans de la retraite », son urgence est de trouver un emploi et « de repartir dans la vie ». « Ici, certains restent pour les 800 euros par mois, d'autres sont plus motivés. Au début, l'accompagnement et le suivi n'étaient pas efficaces, maintenant ça va. Franchement, on n'attend pas des miracles mais au moins des réponses. »

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE RÉPONSES À AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Des sorties positives malgré la crise

« J'ai des soucis de santé. C'est pour ça que je suis là. » Patrick Grappin, 54 ans, a le regard brillant de larmes. Licencié économique après 22 ans dans une entreprise de plastique, il travaille pour Réponses depuis novembre 2011. « C'est Pôle emploi qui m'a envoyé. Je sais tout faire, sauf l'électricité et la plomberie. Je suis reconnu travailleur handicapé. Je bénéficie de l'ASS* et d'une indemnité trimestrielle pour maladie professionnelle. Je gagne en moyenne 1 000 € par mois. Mon revenu varie en fonction des chantiers que Réponses me trouve. » Depuis trois mois, Patrick s'occupe de l'entretien de deux immeubles de Dynacité à Pont-d'Ain. En complément, il intervient sur des chantiers ponctuels. « Nous fonctionnons comme une entreprise de travail temporaire. L'activité économique est un outil qui nous permet de faire de l'insertion professionnelle », confie Pascal Medoc, conseiller en insertion professionnelle retraité et cofondateur de l'association intermédiaire (AI) en 2005 avec Gérard Blanchet, président. « Sur Ambérieu, les

acteurs sociaux étaient en demande et l'AI correspondait le mieux à ma vision de l'insertion : rendre les gens de nouveau autonomes sur le plan financier et de la mobilité. Nous sommes une petite structure qui permet d'individualiser les parcours. Nous ne sommes pas une fin en soi, mais la dernière marche avant l'emploi. »

Au rez-de-chaussée d'un immeuble ancien, sur la place de l'église, Réponses compte deux autres permanents : Denise Servais, pour les missions de travaux ménagers et services à la personne ; Olivier Buis-Laffay pour les espaces verts et l'entretien d'immeubles. À parts égales, particuliers et collectivités forment les clients de l'AI. Son activité progresse malgré la crise. Elle enregistre douze sorties positives en moyenne par an.

« Le bilan des comptes est positif. Mais nous constatons un petit tassement de l'activité économique au niveau des particuliers. » Quant au public accueilli, la tendance est au rajeunissement. ●

*Allocation de solidarité spécifique.



« L'activité économique est un outil qui nous permet de faire de l'insertion professionnelle »

Hélène Filippini, encadrante technique

Encadrante technique sur le chantier d'insertion espaces verts de l'association Val Horizon, Hélène Filippini est basée à Châtillon-sur-Chalaronne. « Après une formation de paysagiste, j'ai travaillé quelques années à Lyon, raconte-t-elle. Puis, mon troisième enfant est venu au monde et je suis restée trois ans au chômage. Je suis entrée au sein de Val Horizon grâce à un contrat aidé. J'ai été recrutée pour être encadrante technique, mais je reconnais que j'ai passé l'entretien sans être vraiment motivée... À Lyon, je faisais de la création et je ne voulais pas faire de l'entretien. Et finalement, je suis là depuis 2007 ! Je ne m'attendais pas du tout à cela. Les gens qui travaillent avec moi viennent de tous horizons. Le contact avec les personnes en insertion est incroyable. Au fil des jours, nous échangeons et nous apprenons à nous connaître. Au début, on prend les gens comme ils sont, sans trop savoir où on va. On essaie de ne pas avoir de préjugés. Et puis le temps passe et humainement, on apprend beaucoup. Je ne connaissais pas le milieu des chantiers d'insertion et, aujourd'hui, je n'échangerais pas ma place ! Les gens sont tellement différents, cela crée une cohésion ; une émulation. Mon équipe est petite et il n'y a pas de compétition ni de rivalité. Je n'ai d'ailleurs pas à déplorer d'absentéisme. Nous travaillons dans une bonne ambiance et, franchement, je suis contente de

me lever le matin pour aller travailler ! Ce qui est génial c'est que tout le monde partage son vécu et chacun peut faire profiter ses collègues de ses connaissances. »





L'ÉPICERIE SOLIDAIRE À BOURG-EN-BRESSE

Le Marché Conté pour un retour à l'emploi

Benoît Alain, conseiller coopératif

Entreprise de travail temporaire d'insertion, Ainterim'air place ses salariés sur des missions : il ne leur manque parfois qu'une expérience récente dans le CV pour redevenir autonomes dans leur recherche d'emploi. Dans d'autres cas, il faut lever plusieurs obstacles : l'accès à Internet, un logement stable, un moyen de se déplacer, un dossier administratif, une formation... Benoît Alain, conseiller emploi formation à Ainterim'air, se défend de faire de l'assistantat, les salariés doivent se responsabiliser et bien sûr tenir leur poste dans l'entreprise. « Je suis à un carrefour, résume-t-il, et je fais le lien avec d'autres partenaires pour résoudre ce qui peut freiner le retour à l'emploi. » Ainterim'air a mis sur pied des modules de formation en interne et propose un accompagnement collectif, tous les 15 jours, en plus du suivi individuel. Reconnaisant à Pôle Emploi qui l'a formé (6 ans conseiller dans l'agence), B. Alain mesure la qualité et l'efficacité de l'accompagnement réalisé dans une ETTI pour des salariés plus éloignés de l'emploi. Ainterim'air tire environ 80 % de ses ressources de son activité et 20 % des aides aux postes. C'est aujourd'hui une société coopérative, ce n'est pas pour déplaire à Benoît Alain !

Née en 2000 à l'initiative de 11 associations locales de la Ville de Bourg-en-Bresse, du Conseil général, de la Caisse d'allocations familiales et de quelques citoyens, le Marché Conté est une épicerie solidaire qui offre une alternative aux aides alimentaires existantes pour un public en difficulté économique ponctuelle. « En 2001, nous avons créé un magasin, des ateliers qui se veulent des espaces de rencontres et d'échanges, ainsi qu'un atelier chantier d'insertion, explique Misette Baldo, la responsable de l'épicerie solidaire. Notre objectif est de préserver la dignité des personnes et nous œuvrons à développer une solidarité active. »

Un chantier d'insertion a été mis en place et l'épicerie solidaire est un outil de travail qui permet d'accueillir huit salariés en insertion. « Ces salariés rencontrent des situations de précarité, que ce soit d'ordre professionnel, souligne Misette Baldo. Ils sont confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi. Au cours de leur contrat qui ne peut excéder 24 mois, ils effectuent un travail quotidien dans notre supérette. À noter que

ce délai peut aller jusqu'à cinq ans pour les personnes âgées de plus de 55 ans et les personnes en situation de handicap. En parallèle, en fonction de leurs besoins, ils peuvent se voir proposer un bilan de compétences, une préparation à des concours, des remises à niveau, des formations sur les risques liés au travail... Ils sont accompagnés par trois salariés permanents, afin que soient réunies toutes les conditions optimales pour un retour à l'emploi ou l'intégration d'une

Nous œuvrons à développer une solidarité active

formation qualifiante. Nous sommes un petit chantier, aussi dès que l'un des salariés approche de la fin de son contrat, je me charge de contacter Pôle Emploi qui propose l'offre aux demandeurs répondant aux conditions d'accès à l'emploi par voie de chantier d'insertion. Ainsi, notre effectif de huit salariés en insertion reste constant. » ●

Trois questions à Michel Fontaine, président de Bourg-en-Bresse Agglomération

Un engagement exemplaire

- **L'ESS est un compétence transversale à BBA. Elle est même labellisée FSE pour les clauses d'insertion.**

Nous avons mis en place une cellule d'aide et de promotion de la clause d'insertion. Elle conseille les opérateurs de l'emploi et les institutionnels. Cette expertise s'appuie sur les PIE (Points info Emploi). Elle est capable de gérer l'offre et la demande.

Je souhaite que nous allions plus loin sur deux points : l'emploi des femmes et la montée en compétences avec des emplois d'insertion en assistance technique ou en AMO*. Il faut les étendre à des chantiers autres que ceux de BBA (le lycée Carriat ou la Cité judiciaire). BBA assurerait le suivi, très requérant, des bénéficiaires.

- **Comment s'applique la clause ?**

Dans le cadre de la rénovation urbaine à la Reyssouze, les entreprises ont réservé des volumes d'heures proposées à des personnes éloignées de l'emploi : 178 de 2009 à 2011. Parmi elles, beaucoup de jeunes issus des quartiers concernés par l'ANRU. D'ici 2014, 56 000 heures seront affectées. Les ETTI pourront en bénéficier.

- **Pourquoi BBA s'implique-t-elle dans la création d'une ressourcerie-recyclerie ?**

Nous soutenons ce projet qui réunit des collectivités, des entreprises privées, Organom et trois associations (Tremplin, Emmaüs et AG2i). L'idée est simple : recycler les matières premières, récupérer des pièces détachées, retaper des objets et les revendre. Le démarrage est prévu pour janvier 2014 dans un local acheté par BBA mais loué au projet qui prévoit des clauses d'insertion.

* Assistance à maîtrise d'ouvrage.



Val Horizon est un employeur important pour le Val de Saône. Au-delà de ses 93 permanents (dont 24 CDD en professionnalisation), l'association salarie 163 personnes chaque mois.

VAL HORIZON À TRÉVOUX

Une démarche qui s'inscrit dans la durée

L'insertion par l'activité économique est un des fers de lance de l'association Val Horizon située à Trévoux. « *Nous œuvrons sur des projets de développement social et des emplois sur le territoire, souligne Armand Rosenberg, directeur de l'association. Nos chantiers d'insertion sont destinés aux demandeurs d'emploi longue durée. Ce sont des personnes qui ont eu une vie professionnelle trop instable et qui ont enchaîné les petits boulots, l'Intérim, les temps partiels... Ces personnes n'ont pas obtenu de qualification et se retrouvent souvent dans des situations compliquées avec des difficultés financières. Nous travaillons en étroite collaboration avec Pôle emploi et les partenaires de notre réseau. Il n'existe pas de schéma établi pour détecter une personne en difficulté.* »

La mise en œuvre d'un projet d'insertion se fait avec la participation du deman-

deur d'emploi, en fonction de la personne, mais aussi de ses souhaits de formation. « *L'objectif est de remettre le pied à l'étrier, précise Armand Rosenberg. Notre dispositif doit permettre à toute personne motivée d'intégrer la structure. Le chantier d'insertion constitue une étape dans le parcours professionnel de la personne. Notre pôle insertion est composé de chantiers espaces verts qui représentent quatre équipes de huit salariés ainsi qu'un atelier repassage, où trois à quatre personnes sont salariées. Les chantiers sont un véritable outil de valorisation et de progression. Tout est mis en œuvre pour que les personnes soient mises dans une situation d'emploi la plus proche possible de la réalité. Notre accompagnement doit permettre aux demandeurs d'emploi de devenir autonomes. Cette démarche s'inscrit indéniablement dans la durée.* » ●



Christophe Aubry, un job honnête

Quatre centimètres de CV reçus chaque jour et un tri qui, forcément, ne fait pas dans la nuance : dix ans passés en agence d'intérim ont fini par venir à bout de Christophe Aubry, qui aspirait à plus de considération humaine. Il les a trouvés à Bou-Sol, association intermédiaire qui met du personnel à disposition de collectivités locales, de bailleurs sociaux et de particuliers essentiellement. « *Je suis chargé du développement commercial, de la relation avec le client et de la mise en poste du salarié.* » Il dit clairement ce qu'ils font « *bien mieux ici* » en matière de mise à l'emploi : des salariés dont il connaît les qualités et la motivation au travail, et une relation personnalisée avec le client. « *Ça le rassure de savoir qu'on est derrière, on accompagne d'ailleurs systématiquement le salarié la première fois.* » Ces salariés, ce sont les publics prioritaires de Pôle Emploi – demandeurs d'emploi de plus d'un an, moins de 26 ans sans qualification, bénéficiaires de minima sociaux... « *Les gens ont des a priori quand on dit "en insertion", alors je fais attention aux mots et à mon argumentaire !* » Le passage à Bou-Sol est une étape, mise à profit pour rajouter des lignes au CV et engager, si besoin, des formations.



La Région, partenaire de la formation

La formation professionnelle est une compétence que la Région Rhône-Alpes assume en y mettant les moyens : l'enveloppe 2013 pour les ateliers et chantiers d'insertion et pour les associations intermédiaires atteint environ 110 000 €. Elle est en majorité allouée dans le cadre des trois contrats territoriaux emploi formation de l'Ain. La Région en fixe les grands enjeux annuels et se base sur un diagnostic local. Sa direction Emploi formation continue complète également, en montant avec les partenaires locaux des modules de formation spécifiques aux besoins des structures de l'IAE. Sachant qu'il faut encore compléter avec des financements des organismes collecteurs (comme Agefos) et de l'Europe, qui ont chacun leurs critères, les montages peuvent être complexes. Mais sur le terrain, le travail se fait plutôt dans la dentelle, avec la volonté de proposer des modules qui permettront aux salariés en insertion d'accéder ensuite aux formations classiques. Ainsi, en 2013, les structures d'insertion pouvaient par exemple utiliser une formation employé libre-service (clos par un certificat professionnel reconnu par la branche), une série de modules autour des espaces verts ou une formation pour les agents d'entretien des immeubles qui inclut des volets de médiation ou de gestion du stress (conçue en collaboration avec un bailleur social). L'Union des structures d'insertion par l'économie joue dans l'Ain le rôle d'intermédiaire avec la Région et les autres partenaires.

Paul Dresin Un acteur très engagé

Difficultés économiques, déficit de gouvernance : en 2010, plusieurs structures d'insertion du bassin de Bourg étaient en crise. Le Conseil général, alerté, confiait à Pluricité le soin d'établir un diagnostic. Paul Dresin, administrateur d'AG2i, en a tiré quelques leçons. Il a ouvert une voix originale et déterminée : la structure a opté pour la forme coopérative. Il est l'un des deux gérants du groupe d'économie solidaire. Son engagement a fait bouger bien des lignes. Extraits d'un entretien riche en analyses.

Pourquoi avoir choisi le statut de SCOP ?

Le fait d'être passé du statut associatif à celui d'entreprise crédibilise notre gestion sans changer nos valeurs et facilite notre essai-mage. Intérimaire, par exemple, vient de créer une filiale, Reflets, pour offrir un service à la carte aux entreprises. Dans chaque structure du groupe, les salariés constituent l'assemblée générale des porteurs de parts. Les utilisateurs sont présents au sein du Comité d'appui et d'orientation d'AG2i auquel je tenais beaucoup. Une charte signée par chaque structure engage et maintient les liens. Nous serons bientôt doté d'un règlement intérieur. Collectivités et entreprises privées peuvent figurer parmi notre quarantaine d'adhérents.

La création de l'USIE a fait beaucoup de bien ?

Nous avons contribué à la création de l'USIE que nous accueillons dans nos locaux. La réflexion a été longue à mettre en place parce

qu'il fallait que chacun sorte de son pré carré. L'Union s'est beaucoup occupé de formation en développant fortement son volume grâce à l'énorme travail de son animatrice, Caroline Bertrand. Demain, il nous permettra de renforcer la présence de l'ESS et de mieux communiquer sur nos valeurs et nos services.

Communiquer, oui mais comment ?

Parler de l'insertion par l'activité économique est difficile car nous avons longtemps été déjugés. On nous reprochait de manquer de qualification et de faire concurrence. Avec 100 équivalents temps plein et 4 M€ de chiffre d'affaires, AG2i pèse encore peu mais nous représentons des valeurs fortes. Il est essentiel pour nous d'avoir un pied dans le monde des PME. Dix pour cent de la population se sentent concernés par l'IAE. C'est déjà beaucoup. Un euro investi dans ce secteur en rapporte quatre. C'est un bénéfice pour l'économie mais aussi pour la société. ●

Sara Tarouat, une CIP qui ne manque pas de sel



Sara Tarouat est chargée d'insertion professionnelle à Tremplin : « Je recrute et j'accompagne des salariés en contrat aidé ». Une formule courte pour un poste multi-facettes... « Malgré les difficultés, les gens font preuve de ressources incroyables, d'un courage et souvent d'une détermination qui me touchent. On avance par étapes, en veillant à ne pas fixer des objectifs irréalistes ou prématurés. L'immersion en entreprise arrive quand ils sont prêts. » Une bonne partie du travail de S.Tarouat consiste à leur faire prendre conscience qu'ils ont des compétences et qu'ils peuvent se faire confiance. Car il y a les freins objectifs à l'accès à l'emploi (liés à la situation personnelle, au logement, à la santé, à une longue période d'inactivité...) et les freins plus psychologiques. Depuis un an, Tremplin participe à l'expérimentation EPIDA, un accompagnement long et renforcé qui s'appuie notamment sur l'expression culturelle. « C'est tout le sel du travail ici : le suivi des personnes mais aussi tout le relais à faire avec les partenaires (assistante sociale, mission locale, entreprises...) et des projets neufs ! » Une effervescence qui convient parfaitement à Sara Tarouat qui dit ne manquer que d'une chose : « de temps ».

BOU-SOL À BOURG-EN-BRESSE

Vouloir un emploi, c'est s'impliquer

Bou-Sol, abréviation de Boulot-Solidarité, est une association intermédiaire conventionnée par l'État qui s'adresse aux chômeurs de longue durée. « *L'insertion par l'activité économique peut répondre à plusieurs types de conventions*, explique Michel Gadiollet, directeur de l'association. *Nous avons mis en place des ateliers de chantiers d'insertion (ACI) qui s'adressent à un public très éloigné de l'emploi. L'objectif est de mettre ces personnes en situation de travail. Pour cela, nous disposons d'un outil qui est le contrat aidé. En 1992, nous avons créé un atelier repassage qui existe toujours. Douze personnes en insertion y travaillent, accompagnées par une encadrante technique. Nous disposons d'un autre outil qui est transversal. Il s'agit de la mise à disposition de personnel, ce qui demande déjà une certaine autonomie de la part du demandeur d'emploi. En effet, aller travailler chez un particulier peut s'avérer compliqué : il*

faut se présenter, être capable de comprendre les attentes du client... »

En 2007, Bou-Sol a établi un marché avec Dynacité afin de lui proposer du personnel de remplacement, essentiellement pour des postes de chargé d'entretien. « *Ainsi lorsqu'un recrutement est lancé, nous en sommes informés. Deux personnes en insertion ont déjà été recrutées par ce biais.* »

Pour Michel Gadiollet, l'implication des demandeurs d'emploi est primordiale. « *C'est fort de dire "je veux un emploi". On s'implique en le disant. La symbolique est importante. C'est la personne elle-même qui est actrice de sa démarche professionnelle. Même si parfois nous avons affaire à des personnes dont la situation est très complexe, nous ne pouvons pas faire de prise en charge globale. Aussi, nous orientons vers les bons interlocuteurs, mais ici, nous nous chargeons uniquement du retour à l'emploi.* » ●



Aller travailler chez un particulier peut s'avérer compliqué.

Marina Mnadsakanyan, la reconnaissance du cœur

Son passage à l'Épicerie solidaire reste un souvenir fort d'un lieu qu'elle a aimé. La période était pourtant dure pour Marina Mnadsakanyan, arrivée d'Arménie avec son époux et ses enfants. Déterminée à ne pas rester cloîtrée chez elle, elle obtient une autorisation de travail, signe un contrat d'insertion à Tremplin, tente sans succès le concours d'infirmière, suit une formation vente à l'AFPA mais ne décroche aucun contrat malgré ses recherches insistantes. Elle arrive à l'Épicerie solidaire en 2010, pour un CDD de 24 mois dans cet atelier d'insertion de Bourg. Des problèmes personnels n'arrangent rien. « *Misette Baldo m'a proposé de suivre une formation en français langue étrangère et un stage au Greta, pour reprendre confiance en soi et savoir se présenter.* » Marina Mnadsakanyan suit également des cours en informatique, fait un essai infructueux en vente directe dans une boulangerie avant d'être embauchée en 2011 dans une grande surface en CDD. Le poste, qui n'est ni statique ni répétitif, lui convient parfaitement et elle signe un CDI au bout de 6 mois. « *Je ne peux pas dire avec des mots combien je suis reconnaissante du soutien que j'ai trouvé ici à une période très difficile pour moi. De telles associations sont indispensables. Ils ne lâchent pas les gens ; ils prennent le temps de parler, de convaincre et de trouver les solutions.* »



Volontaires pour l'emploi

LE 4 JUIN 2013, AVAIT LIEU LA DOUZIÈME ÉDITION DU RALLYE POUR L'EMPLOI À BOURG-EN-BRESSE. PLUS DE CENT CHÔMEURS VOLONTAIRES RECRUTÉS PAR PÔLE EMPLOI, LA MISSION LOCALE JEUNES ET LE POINT INFO EMPLOI SE SONT PRÊTÉS À CET EXERCICE QUI CONSISTE À ALLER À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES AFIN DE RÉCOLTER DES OFFRES D'EMPLOI.

« **A**llez les filles, on y va ? » Pauline, Patricia et Liliane font face au siège du Medef de l'Ain, à Péronnas. Sur la devanture, s'affichent de prestigieux logos d'entreprises : Logidia, Amalia. C'est un peu intimidant ! Une gorgée de courage et elles poussent la porte. « Bonjour, nous participons au Rallye de l'emploi organisé par le Lions club et Pôle emploi. Nous souhaitons savoir si vous avez des offres d'emploi à nous proposer. » Après quelques minutes d'attente, Élisabeth Reffay, directrice de Logidia et du Medef, les reçoit. « Nous n'avons pas de poste à pourvoir en ce moment, car nous venons de recruter. Mais donnez-nous vos CV, nous allons les diffuser aux trois directions. » Pas d'emploi, mais un accueil chaleureux et des encouragements. « On sait à quel point c'est difficile d'être à la recherche d'un emploi quand on est déjà passé par là. Bon courage à vous ! » Les trois femmes ressortent avec le sourire. « Elle a pris dix minutes sur sa réunion pour nous recevoir, c'est déjà positif. Cela fait du bien », réagit Patricia.

L'union fait la force

« Le principe, c'est de mutualiser les efforts sur le slogan : un pour tous, tous pour un », explique Henri-Claude Buscoz, membre du

Lions club, en charge du Rallye. « Quarante-trois groupes de deux à trois personnes se répartissent huit cents entreprises du bassin de Bourg-en-Bresse, dans un rayon périphérique de trente kilomètres. » Toutes les offres seront mises en commun à la fin de la journée, validées par les équipes organisatrices, puis proposées aux participants, le vendredi suivant. Si tous les volontaires n'ont pas la garantie de trouver chaussure à leur pied dans un avenir immédiat, ils vont au minimum créer un réseau, tisser des liens avec les entreprises, apprendre à mieux se présenter et « booster » leurs démarches.

Mélanger les profils

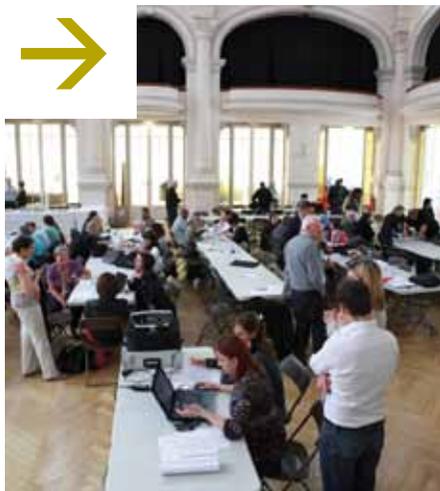
Rendez-vous donné à 7 h 45, salle des fêtes de Bourg, autour d'un petit déjeuner. Les équipes sont constituées par tirage au sort et réparties sur les tournées. On mélange les profils professionnels et les personnes qui connaissent bien le territoire avec les nouveaux arrivants. Un chauffeur bénévole est attribué à ceux qui vont visiter Villars-les-Dombes, Châtillon-sur-Chalaronne, Pont-d'Ain, Ceyzériat, Polliat, Marboz et Saint-Étienne-du-Bois. En tout, ce sont vingt et une voitures, quarante bénévoles, vingt salariés des structures partenaires qui sont mobilisés.

L'émulation du groupe

Entre Pauline, Patricia et Liliane, le courant est passé tout de suite. On leur a attribué une tournée à Péronnas avec dix-huit entreprises à visiter. Un ticket de bus dans une main et la précieuse sacoche contenant liste, plan et bordereaux dans l'autre, et c'est parti pour l'aventure. Les trois jeunes femmes attrapent le bus n° 3 pour Péronnas. En chemin, elles partagent leurs expériences. « Moi, je viens toujours avec plusieurs CV, un par compétence, explique Liliane. Il faut y aller avec délicatesse. La douceur appelle la douceur. » Puis on évoque la crise économique. « Quand on regarde la télévision, on déprime. Tout semble bouché. »

« Moi, j'ai pas envie de rester à la maison à ne rien faire, s'insurge Pauline. Il faut pousser les portes. Il y en a marre. » Plus timide, Patricia exprime sa difficulté à aller dans les entreprises. « Au bout de trois refus, j'ai du mal à aller de l'avant. » D'où les bienfaits de l'émulation du groupe.

Premières entreprises, premières difficultés. Le restaurant La Marelle est fermé le mardi. Au supermarché discount, le responsable ne daigne pas les recevoir. Trop occupé. Loin de perdre courage, elles se rendent dans une entreprise de plâtrerie/peinture, puis à la maison de retraite des Ancolies. C'est chou blanc



→ Au top départ du Rallye, à la salle des fêtes.



→ À la rencontre des entreprises.

pour les deux, mais au moins elles ont pu établir des contacts. « *Le fait d'être en équipe nous permet de ne pas prendre les refus pour nous. Ce n'est pas de notre faute.* »

Le Rallye pour l'emploi, ça marche !

Et puis vient leur première proposition. PS Ingénierie, bureau d'études pour l'industrie, cherche un automaticien pour des missions à l'étranger. Agnès, assistante de direction, les accueille chaleureusement. « *C'est compliqué en ce moment, les offres d'emplois sont très qualifiées. Le Rallye de l'emploi ça marche, puisque c'est par ce biais que nous avons recruté notre femme de service.* »

Il est 11 h 30. Patricia, Pauline et Liliane reviennent à la salle des fêtes avec leur prise. Antonio et Claire ont ramené une offre d'emploi de tireur de râteau sur enrobé dans les travaux publics. « *Nous avons été bien reçues mais on sent que les temps sont durs.* »

Une réalité encore plus cruelle

Cet après-midi, nous suivons Marcel, maçon en reconversion suite à un problème de santé, Sabine, chauffeur bénévole au Point Info Emploi, et Olivier, ancien chef de vente dans l'industrie. « *J'ai signé pour le Rallye emploi pour aller à l'écoute des entrepreneurs. Eh bien, cela dépasse nos craintes ! Nous avons*



→ Des emplois à l'horizon ?

rencontré ce matin des patrons et des RH déprimés. Sans visibilité, ils sont incapables de prendre des décisions : embaucher ? Produire ? C'est No futur ! »

Nous nous arrêtons à une entreprise de conditionnement d'œufs. Le parking est presque désert. « *Ils se sont tous planqués* », plaisante Olivier. Le responsable des relations humaines nous accueille dans le hall d'entrée et dessine une bulle avec ses doigts quand on lui demande s'il a des offres d'emplois. « *Rien. Nous cherchons plutôt à réduire les effectifs et ne remplaçons pas les congés maternité.* »

L'humain, c'est important

Au supermarché de Chalamont, la visite se transforme en séance d'empathie pour directeur en détresse. « *Nous avons ouvert le magasin en 2008, en pleine crise. Nous avons dû licencier douze personnes dans les premiers mois. Aujourd'hui, nous réduisons encore la masse salariale.* »

Entreprise après entreprise, les trois volontaires collectent les mauvaises nouvelles : chômage partiel, non-remplacement des congés maladie. Et puis, vient une lueur d'espoir. Bernard, directeur d'une société de confection de réservoirs à base de tissus techniques, a un poste à pourvoir. Il est particulièrement intéressé par les mesures d'aide à l'embauche des jeunes. De même chez Matines, une autre entreprise de conditionnement d'œufs : « *Il y a peut-être des postes qui pourraient vous intéresser, nous sommes en phase de restructuration des forces de vente. N'hésitez pas à passer un coup de fil pour appuyer votre CV. L'humain, c'est très important !* »

Nous finissons la journée par un contrôle de routine par les gendarmes. « *Papiers du véhicule, s'il vous plaît.* » L'occasion est trop belle. Sabine ne la manque pas : « *Est-ce que la gendarmerie embauche en ce moment ?* » ●

D.G.



→ Les volontaires sont allés à l'écoute de chefs d'entreprises confrontés à la crise.



→ Le Flora Women's Mini Marathon a lieu chaque année en juin à l'initiative d'Alzheimer Irelande. Elles étaient 700 femmes à prendre le départ en 2012.

Début 2013, le programme européen ALCOVE, coordonné par la France, levait le voile sur la série de recommandations qu'il tirait de deux années d'études comparées dans les pays européens, sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Nombre de personnes atteintes : près de 6,5 millions en Europe. L'estimation reste grossière, faute de recensement fiable (on n'est pas plus précis en France). Ce qui est par contre parfaitement établi, c'est la « surexposition » des malades aux neuroleptiques* (et aux antidépresseurs), particulièrement en institution : 25 à 60 % des personnes atteintes prennent ce type de médicaments. Leur usage est « excessif », c'est-à-dire souvent inapproprié pour réduire les troubles du comportement liées à la démence. Même l'Organisation mondiale de la santé s'est inquiétée du recours rapide et massif aux anti-psychotiques. Un des quatre grands chapitres des recommandations d'Alcove y est donc consacré ; une boîte à outils a été conçue pour les professionnels.

Traceur GPS

Les troubles du comportement sont la première cause d'entrée en institution des personnes atteintes de démence. Le placement en hôpital psychiatrique ou dans des services fermés représente une des formes de restriction de mouvement auxquelles s'est intéressée l'ONG Alzheimer Europe. Pas plus tard que ce mois, la police britannique du Sussex vient d'annoncer son intention de mettre des traceurs GPS aux personnes susceptibles de quitter leur domicile et de se perdre. L'initiative a suscité la polémique. La responsable de l'association nationale des

MALADIE D'ALZHEIMER

Je suis une personne

L'UNION EUROPÉENNE MET EN AVANT LA QUALITÉ DE VIE, L'AUTONOMIE ET LES DROITS DES PERSONNES MALADES ET DE LEURS AIDANTS.

retraités a fait remarquer que les personnes atteintes de démence avaient besoin de relations humaines et d'attention plus que d'un marquage électronique. « *Toute tentative de décider ce qui est le mieux pour une personne qui n'a pas la capacité d'y consentir nécessite une étude approfondie et prudente. Un système de localisation peut compléter mais en aucun cas remplacer des soins de qualité* », ajoutait Chris Quince, de l'association Alzheimer de Grande-Bretagne.

Directives anticipées

Alcove a justement consacré au droit et à la dignité des personnes un chapitre de ses recommandations. Les groupes de travail ont en particulier planché sur deux outils : Alcove préconise la généralisation des directives anticipées, afin de respecter les souhaits exprimés par la personne quand elle avait toute sa lucidité. Alcove défend d'autre part une approche de la personne par ses compétences et non par ses manques.

L'association mondiale Alzheimer consacrait son dernier rapport à la stigmatisation de la maladie. Les trois quarts des personnes atteintes de démence et les deux tiers des aidants estiment qu'il existe dans leur pays des perceptions négatives à l'égard des personnes ayant un diagnostic de démence. Ce qui conduit beaucoup de malades à le cacher. L'exclusion sociale est pour eux et leurs proches « *une préoccupation majeure* ». ● **A.B.**

* Les neuroleptiques ou antipsychotiques sont des médicaments de type tranquillisants, anti-délirants et contre la désorganisation des pensées à effet neurobiologique.

EN BREF

→ Irlande

L'association nationale Alzheimer vient de créer un groupe de travail incluant des personnes atteintes de la maladie. Une première dans le pays. « Nous avons travaillé sans relâche depuis des années pour faire entendre la voix des personnes

atteintes de démence et de leurs aidants. Nous avons mené des campagnes pour lutter contre la stigmatisation des malades et travaillé à l'information du public, en particulier sur les signes précoces de la maladie d'Alzheimer et de la démence afin d'encourager les gens à solliciter très tôt un diagnostic »

indique Maurice O'Connell, président de l'association Alzheimer Irlande. ●

Ressources

www.alzheimer-europe.org
www.alcove-project.eu

ARS sur Formans - Ain

20-21-22 septembre 2013

www.aincontournable.com

40 HA
d'animations



L'événement

Ain' contournable

VOYAGEZ du champ à l'assiette !

Jeunes

Agriculteurs

Ain





territoire
de diversités

Rhône-Alpes 